Val de Marne

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT

AVRIL 2017
N°344

3994 Coût d'un appel local
valdemarne.fr

© A. BONNEMAISON

La ROUTE EN partage

P.26-33

© M. LUMBROSO

VÉTOS EN EXERCICE P.22-23

© F. BOUSSOUF

L'APPEL DE LA MÉDITERRANÉE P.44-45

© M. LUMBROSO

RANDONNÉES PÉDESTRES P.52-53

Pile et face

VU PAR MICHAEL LUMBROSO

Vincent Vieu organise les activités et les excursions pour les vacancier.ère.s du village vacances Guébriant du Département. « *En randonnée, raquettes ou pédestre, j'insiste sur la découverte du milieu naturel. En apparence, ce métier est naturaliste et sportif mais sa composante humaine est déterminante.* » L'accompagnateur en moyenne montagne et secouriste prend également du plaisir à monter sur scène avec l'équipe d'animation. « *C'est un moment de détente qui participe à la cohésion d'équipe.* » S.C.

VIVRE

PANORAMIQUE P. 4-5
La passerelle Orlyval.

RETOUR EN IMAGES P. 6-7

ACTUALITÉ P. 8-18
Un restaurant insertion.

COMMENT CA MARCHE ? P. 19
Objectif zéro phyto.

CONSTRUIRE

ENTRETIEN P. 20-21
Laurence Faron, directrice de la maison d'édition Talents hauts.

REPORTAGE P. 22-23
Simulation vétérinaire à l'École d'Alfort.

RENCONTRES P. 24-25
Didier Mattard, Christian Lopes, Éliane Thoral.

DOSSIER P. 26-33
En route pour de nouvelles mobilités.

DÉBATTRE

JEUX-COURRIER P. 34-35

VIE DU CONSEIL P. 36-37
Commission permanente du 13 mars 2017.

TRIBUNES P. 38-42

BOUGER

MAC VAL P. 43
L'œuvre du mois.

CULTURE P. 44-49
L'appel de la Méditerranée.

SPORTS P. 50-51
L'US Fontenay tennis.

DÉCOUVERTE P. 52-53
Les itinéraires de randonnée.

MÉMOIRE P. 54-55
1914-1918 : les réfugié.e.s du Val-de-Marne.

VAL de MARNE Le département

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT n°344, avril 2017.

Hôtel du département, 94011 Créteil Cedex. Tél. : 39 94. Courriel : cvm@valdemarne.fr. Internet : www.valdemarne.fr. **DIRECTEUR DE PUBLICATION :** Frédéric Houx. **RÉDACTEUR EN CHEF :** Alain Jégou. **RÉDACTION :** Sabrina Costanzo, Ali Aït-Salah, Didier Berneau, Stéphane Le Puill, Anthony Larchet. Avec la collaboration de Pascale Pisani, Élise Lewartowski, Claude Bardavid, Jean-Pierre Delahaye. **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION :** Anthony Larchet. **SECRÉTARIAT :** Chantal Chaabi. **RESPONSABLE PHOTO :** Michael Lumbroso. **PHOTOTHÈQUE :** Joëlle Javiot. **INTERNET :** Marie Dujardin et web@valdemarne.fr.
VAL-INFO 94 : val-info94@valdemarne.fr
RÉALISATION, INFOGRAPHIE, COUVERTURE ET IMPRESSION : Grenier. (01 46 15 83 00).
DISTRIBUTION : Groupement de sociétés La Poste Mediapost. **TIRAGE :** 586 064 exemplaires. **ISSN :** 1963 - 2614.

Journal imprimé sur

L'ÉDITORIAL DE
› CHRISTIAN FAVIER

Sénateur
Président du conseil départemental du Val-de-Marne
Membre du bureau de l'Assemblée des départements de France

© J. LUMIEN

Élection présidentielle, le temps du choix

Dimanche 23 avril, les citoyen.ne.s seront appelé.e.s à voter au premier tour de l'élection présidentielle.

C'est un moment très important de la vie démocratique et il est important que chacune et chacun puisse s'exprimer en participant au vote.

Au-delà du choix d'une personnalité, cette élection est l'occasion de définir pour les cinq années à venir les grandes orientations des politiques qui seront menées dans notre pays.

Il ne me revient pas de vous dire quel sera mon choix. Il est public et connu, par ailleurs, notre journal n'a pas vocation à le relayer.

Je veux toutefois attirer votre attention sur trois questions, essentielles, pour l'avenir de notre département et de ses habitants.

La première, c'est l'activité et l'emploi. Permettre à toutes et tous, et notamment aux plus jeunes, d'accéder à l'emploi, restaurer la capacité industrielle de notre territoire constituent des axes majeurs du prochain quinquennat.

La seconde, c'est le pouvoir d'achat. Notre pays souffre de trop d'inégalités sociales et de revenus. Trop d'efforts sont demandés aux salarié.e.s et aux retraité.e.s quand tant de cadeaux fiscaux sont offerts aux plus fortuné.e.s. Là également, notre pays a besoin de changement.

La troisième, c'est la décentralisation. Pour rapprocher les citoyen.ne.s des institutions publiques, il m'apparaît indispensable de renforcer les collectivités locales. Pour cela, il faut leur donner les moyens institutionnels et financiers leur permettant d'assurer leurs missions à haut niveau. C'est un enjeu d'avenir essentiel.

Aux électeur.rice.s, à vous donc, de décider et de choisir en conscience.

Et parce qu'ici, en Val-de-Marne, nous sommes très attachés à l'innovation pour l'égalité, pour toutes les égalités pourrais-je dire, notre mensuel teste ce mois-ci une nouvelle forme d'orthographe, pour qu'en matière de pluriel, le masculin ne l'emporte plus sur le féminin. N'hésitez pas à réagir.

PASSERELLE IMMINENTE

Aéroport d'Orly. Longue de 270 m, perchée à 5,50 m et dotée de parois vitrées, la passerelle reliera, dès le mois de mai, le terminal Sud au futur quartier d'activités Cœur d'Orly. Elle s'inscrit dans le cadre d'une vaste opération d'aménagement qui prévoit la construction de 160 000 m² d'immeubles de bureaux, de commerces et un pôle hôtelier. Un bâtiment de jonction entre les terminaux Ouest et Sud de l'aéroport est également prévu pour 2019. Déjà desservi par le tramway T 7, ce quartier sera relié par les lignes 14 et 18 du Grand Paris Express en 2024. A.A-S.

PHOTO : MICHAEL LUMBROSO

© D. CALIN

Des actes pour l'égalité

2 MARS

IVRY-SUR-SEINE

Plus de 150 personnes ont participé à la conférence départementale de l'égalité femmes-hommes présidée par Fatiha Aggoune, vice-présidente du Conseil départemental.
Débats, rencontres avec des personnalités engagées, témoignages et travail en ateliers ont rythmé cette journée consacrée à la lutte contre les violences faites aux femmes et contre les stéréotypes sexistes. Ces deux thèmes sont au cœur de la réflexion de l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes depuis septembre dernier.
« Les actes du colloque vont servir de ligne conductrice de l'Observatoire et, pourquoi pas, d'actions concrètes », a conclu Fatiha Aggoune.

PLUS D'INFOS : valdemarne.fr/egalite-femmes-hommes

© M. LUMBROSO

26 FÉVRIER

VITRY-SUR-SEINE

C'est en musique, avec son groupe I Apologize, que Jean-Luc Verna a clos l'exposition exceptionnelle qui lui était consacrée au MAC VAL. Ce concert, qui a rassemblé environ 500 personnes, était à la mesure de l'enthousiasme qu'a soulevé cette rétrospective imaginée par le musée d'art contemporain du Val-de-Marne : près de 31 000 visiteur.euse.s ont été accueilli.e.s sur la durée de l'exposition.

27 FÉVRIER

NOISY-LE-SEC (93)

C'est à l'Institut de formation européen de l'hygiène (IFEH) que onze jeunes suivi.e.s par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du Conseil départemental ont reçu, lors d'une réception officielle, leur titre professionnel d'agent.e de propreté et d'hygiène. Leur accès à cette formation de deux mois, dont 70 heures de stage en entreprise, est le fruit d'un partenariat avec l'Association pour le développement des entreprises de sous-traitance (ADES).

© M. AUMERCIER

© M. LUMBROSO

2 MARS

CRÉTEIL

Les élèves de deux classes de 4e du collège Jean-Moulin de La Queue-en-Brie ont rencontré les journalistes de la rédaction de *ValdeMarne* et de TVal. Ils ont pu découvrir le processus de fabrication d'un magazine papier et télévisuel. Des connaissances qu'ils ont pu réinvestir à l'occasion de leur participation au concours de unes organisé le 21 mars par le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), dans le cadre de la semaine de la presse.

19 MARS

CRÉTEIL

Christian Favier, président du Conseil départemental, sénateur, a participé à la cérémonie commémorative de la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. En compagnie de Laurent Prévost, nouveau préfet du Val-de-Marne, et de Daniel Guérin, vice-président du Département, Christian Favier a salué les associations d'anciens combattants mobilisées pour l'occasion.

DR

Douze jeunes suivent une formation en cuisine ou en service en salle.

© M. GENON

INSERTION

Redonner le goût d'apprendre

Créteil. Le restaurant *Du soleil plein l'assiette* permet à des jeunes de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire de renouer avec l'apprentissage et d'obtenir un diplôme à l'issue d'une année d'efforts.

Depuis trois ans, le restaurant *Du soleil plein l'assiette*, autrefois conventionné avec un centre de formation des apprenti.e.s (CFA), est devenu un restaurant d'application et délivre chaque année deux titres professionnels de cuisinier.ère et serveur.euse en restauration à une promotion de douze jeunes. « *La formation raccourcie à un an au lieu de deux ans en CFA et notre organisation en modules correspondent mieux aux besoins de nos jeunes qui ont quitté l'école et pour certain.e.s sont suivi.e.s sur le plan pénal* », justifie l'artisan de ce changement, Jean-Marc Vanrossem, éducateur à la Protection judiciaire de la jeunesse et directeur de cette unité éducative d'activité de jour qui, au sein du service territorial éducatif et insertion, gère ce restaurant. « *Notre formation de trente heures par semaine se déroule de septembre à juin et correspond à un certificat d'aptitude professionnelle (CAP) allégé. Il y a moins de théorie, c'est l'orientation pratique qui permet à nos jeunes de retrouver le plaisir d'apprendre, le respect des horaires…* », précise l'éducateur.

80 % obtiennent leur diplôme

De plus, avant d'intégrer une promotion, les jeunes intéressés peuvent effectuer un stage de découverte de deux semaines pour tester leur appétence vis-à-vis de ces métiers. Et les résultats sont là puisque 80 % obtiennent leur diplôme délivré par un jury de professionnel.le.s extérieur.e.s à la structure. « *Les plus motivé.e.s des reçu.e.s, environ un tiers, poursuivent ensuite leurs études pour aller vers le CAP, le BEP ou le bac pro. Les autres recherchent tout de suite un travail, chacun.e trace sa voie* », constate avec satisfaction Jean-Marc Vanrossem. Pour Mehdi, 17 ans, apprenti cuisinier, cette formation, « *c'est le retour à la vraie vie. Au lieu de sécher l'école, de traîner dehors ou regarder la télé, on se lève le matin et on travaille comme tout le monde* ». Pour Sabah, proche de ses 18 ans, « *le travail de serveuse permet d'être plus autonome, moins timide. Je veux travailler dès que possible même si je n'imagine pas faire ce métier toute ma vie sauf si… c'était dans mon propre restaurant* ».

Partenaire de cette initiative, le Conseil départemental place des jeunes sous sa responsabilité au sein de cette formation. « *L'encadrement pour les accompagner est plus étoffé qu'en CFA,* relève Lyly Siharath de l'Espace départemental des solidarités d'Orly. *Et c'est très adapté aux jeunes pour lesquels la priorité est d'accéder rapidement à une vie autonome* ». ■ STÉPHANE LE PUILL

POUR EN SAVOIR PLUS : restaurant d'application *Du soleil plein l'assiette*. 132, rue du Général-Leclerc, à Créteil. Réservation obligatoire au 01 56 72 11 20.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Inauguration du pôle adolescent

Visite du foyer départemental de l'enfance à Villiers-sur-Marne.

© E. LEGRAND

Villiers-sur-Marne. Christian Favier, sénateur, président du Conseil départemental, et Isabelle Santiago, vice-présidente chargée de la Prévention et de la Protection de l'enfance et de l'adolescence et de la Prévention spécialisée, ont inauguré les locaux entièrement rénovés du foyer départemental de l'enfance qui propose aux adolescent.e.s des places en internat, ainsi qu'un accueil de jour. En présence de Sabine Patoux et d'Emmanuel Gilles de la Londe, conseiller.ère.s départementaux.ales, des jeunes et leurs éducateur.rice.s, Christian Favier a remercié Jacques Alain Bénisti, député-maire de Villiers-sur-Marne, pour la qualité du partenariat noué entre le Département et la ville. Plus tôt, en début d'après-midi, était inauguré à Champigny-sur-Marne le Service d'accueil de jour éducatif (SAJE) qui suit vingt adolescents. ■ S.LP.

EN BREF

FORMATIONS PROJ'AIDE

◆ Les trois prochaines formations dédiées aux bénévoles des associations sont : « Présenter efficacement un projet à l'écrit et à l'oral » (18 avril), « Être membre du bureau : rôles et responsabilités » (22 avril), « Établir un budget prévisionnel » (3 mai). Lieu : 27, rue Olof-Palme à Créteil, immeuble Thalès. INSCRIPTIONS : http://projaide.valdemarne.fr ou au 01 49 56 85 37.

LOGEMENTS D'INSERTION

◆ L'association Habitat et Humanisme a réhabilité cinq logements et construit deux maisons individuelles mitoyennes à Fresnes pour en faire des logements d'insertion. L'implication de bénévoles au quotidien permettra l'animation du lieu qui vise à favoriser *« la participation à la vie de l'immeuble et au jardin partagé »*. Ce projet a reçu le soutien de l'État, de la Région, du Département et d'Action Logement.

FRANCE-COLOMBIE

◆ Tous les ans, le musée d'art contemporain du Val-de-Marne propose une résidence à un.e artiste étranger.ère pendant trois mois. Ainsi, le MAC VAL va accueillir l'artiste colombienne Juliana Gongora, formée à l'École des beaux-arts de Bogota.

QUIZ PARFUMS DE MUSIQUES

◆ Du 2 au 14 mai, des places VIP pour le festival Parfums de musiques sont à gagner en répondant à des questions sur tourisme-valdemarne.com. Les gagnant.e.s assisteront aux concerts au premier rang. L'événement se déroulera les 10-11 juin et 17-18 juin au Théâtre de verdure, au parc de la Roseraie. Ce quiz est proposé par Val-de-Marne Tourisme & Loisirs en partenariat avec l'ADIAM 94.

FOCUS

Lectures en partage

Le Conseil départemental accorde une grande place à la littérature jeunesse, et plus spécialement au livre pour la petite enfance. Tous les ans, l'initiative Partages de lectures permet aux professionnel.le.s du département, mais aussi à toutes les personnes intéressées, de débattre de ce thème, de découvrir une large sélection de livres et de rencontrer des auteur.e.s. Partages de lectures se déroulera du 25 au 28 avril, à la maison des syndicats Michel-Germa, à Créteil, et se penchera sur la question du jeu. D.B.

INSCRIPTIONS : 01 49 56 27 10 OÙ 27 14 et directiondelaculture@valdemarne.fr

© D. CALIN

© A. BACHELLIER

DÉCÈS

CHRISTIAN HERVY NOUS A QUITTÉS

Ancien maire de Chevilly-Larue, de 2003 à 2014, Christian Hervy est décédé le 24 mars à l'âge de 63 ans. Il avait également été conseiller général délégué à l'Économie sociale et solidaire et au Commerce équitable, de 2008 à 2015. Des raisons de santé l'avaient conduit, début 2014, à renoncer à son mandat de maire et limiter ses engagements publics. Malgré la maladie, il avait tenu à accompagner le projet de la Cité de la gastronomie qui le passionnait et qu'il jugeait très fédérateur. « *Partout où je mets le sujet sur la table, les questions fusent, l'envie est là. Les citoyens, comme les professionnels du secteur, ont bien perçu que nous voulions créer un espace qui soit un nouveau pôle de vie économique mais aussi un lieu de plaisir* », avait-il déclaré dans nos colonnes. En juin 2016, il avait été élu président du syndicat mixte de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis. Christian Favier, président du Conseil départemental, sénateur, a rendu hommage à Christian Hervy qui « *a œuvré sans compter pour le développement de sa ville et de son canton. Je perds un ami, et le Département un de ses irremplaçables acteurs* ». Le magazine *ValdeMarne* présente à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

Les élèves du collège Pasteur à Villejuif prennent très au sérieux leur initiation au journalisme radio.

© M. GÉNON

COLLÈGES

Pros de la radio

Villejuif. Les élèves de la classe médias du collège Pasteur s'initient au journalisme radio aux côtés des professionnel.le.s de la radio associative Arts-Mada.

Casque audio vissé sur la tête et bouche devant le micro, Yasmine attend le signal de Christopher, le régisseur de radio Arts-Mada. Elle va enregistrer les lancements de sa « carte postale sonore » dans le studio de la radio, à Villejuif. Sa voie mêlée aux sons d'ambiance qu'elle a captés permettra aux auditeur.rice.s de s'évader en Vendée. Yasmine est en 3e A, la classe médias du collège Pasteur. Les élèves bénéficient notamment d'une heure par semaine consacrée à l'apprentissage du journalisme radio encadrée par trois enseignantes.

« *Grâce à la collaboration avec la radio Arts-Mada, les élèves bénéficient de conditions d'apprentissage idéales* », apprécie Olivia Laurin, professeure documentaliste. L'accueil des journalistes en herbe donne à Rabat Bahloul, le directeur de la radio, « *le sentiment que la radio joue son rôle : elle est interactive et les citoyen.ne.s s'en emparent pour la faire vivre.* »

Les enregistrements sont l'aboutissement du travail réalisé en amont avec les professeures (recherche documentaire, réflexion sur les sources, initiation au montage, etc.). Dans un silence absolu les collégien.ne.s, lancés par Lucia l'animatrice, se succèdent au micro. « *Mehdi, n'oublie pas de sourire quand tu parles* », conseille Nathalie Poupeau, professeure d'histoire-géographie, avant que le jeune homme enregistre son rapport de stage effectué à *Libération*. « *Les élèves sont pris par la force du projet. Ils.elles se sentent tou.te.s concerné.e.s* », constate Ynetta De Contes, professeure de Français. Et Siméon, en 3e A, de conclure : « *Cette nouvelle expérience nous fait voyager !* » ■ SABRINA COSTANZO

> Les élèves bénéficient d'une heure par semaine consacrée au journalisme radio.

POUR ÉCOUTER : arts-mada.fr/ et la radio du collège hébergée sur Arte Radio blog

PÉPINIÈRE DÉPARTEMENTALE

Nouvelle collection de lilas

© STÉPHANE QUIDET

La pépinière départementale a obtenu, en 2016, le label « Collection nationale ».

Mandres-les-Roses. La journée portes ouvertes à la pépinière départementale du 22 avril sera l'occasion de découvrir le projet de réorganisation de la collection de lilas. Riche de près de 650 espèces botaniques et variétés horticoles, elle a obtenu, en 2016, le label « Collection nationale ». Une reconnaissance qui nécessite de régénérer les pieds aujourd'hui vieillissants et de présenter la collection de façon plus rigoureuse, pédagogique et attrayante. L'ancienne présentation par ordre alphabétique laissera place à une organisation thématique. Les espèces botaniques seront présentées en premier. Suivront les variétés créées et classées par nationalité.

La nouvelle parcelle, située en face de l'entrée principale, accueillera à terme plus de 800 variétés et espèces. 350 pieds seront plantés ce printemps. « *La constitution d'une collection de lilas est un travail à long terme,* prévient Marc Staszewski, ingénieur à la direction des Espaces verts et du Paysage (DEVP) au Conseil départemental. *Dans l'immédiat, les visiteur.euse.s pourront appréhender le projet de réorganisation de la nouvelle collection et avoir un avant-goût du résultat visuel final en admirant l'ancienne collection en pleine floraison.* »

■ SABRINA COSTANZO.

ENTRÉE LIBRE LE 22 AVRIL de 14 heures à 18 heures, rue du Chant-de-l'Alouette, à Mandres-les-Roses.

EN BREF

FÊTE DE L'ABEILLE

◆ **Le 22 avril, au parc des Hautes-Bruyères, ce sera la Fête de l'abeille sauvage et domestique et de la biodiversité urbaine. À l'initiative de l'association les Butineurs du Val-de-Bièvre, des animations permettront de découvrir l'apiculture écologique. Pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité urbaine, des expositions et des activités tournant autour des insectes, des oiseaux et végétaux seront aussi organisées.**

PHOTOS ET EXPO NATURE

◆ **Une initiation à la photo nature et à la macro photo est proposée par l'association La Bouilloire, le 22 avril à la Plage-Bleue, afin d'observer de plus près insectes et végétaux. Les photos prises feront partie de l'exposition « Vues d'usagers », scénarisée par l'association la Paume de terre, qui met à l'honneur le parc durant les saisons. Elle sera complétée par les sorties photos organisées le 8 juin. Cette exposition sera présentée au public du 18 novembre au 16 décembre à la Plage-Bleue.**

INSCRIPTION : 09 53 97 81 77

ATELIER BOTANIQUE

◆ **Les jardinier.ère.s de la Roseraie proposent, le 29 avril, un atelier d'initiation à la botanique. Elles.ils aborderont la notion d'espèce et feront une présentation de la diversité morphologique et de la classification végétale. Les participant.e.s pourront observer des planches d'herbiers ou des aquarelles qui font office d'illustration scientifique.**

INSCRIPTION : christelle.catallan@valdemarne.fr

© M. LUMBROSO

Des croisières pédagogiques qui visent à sensibiliser les jeunes sur l'eau et ses enjeux.

COLLÈGES

Actions éducatives sur l'eau

Le Département propose, jusqu'en juin 2017, des croisières pédagogiques d'une demi-journée aux collégien.ne.s. Un choix de quatre thématiques s'offre à elles.eux pour partir à la découverte de la Seine ou de la Marne : « La Seine et ses usages », « À la découverte du port de Bonneuil », « Les réserves naturelles de la Marne », « La Seine, un fleuve aux multiples facettes ». Elles.Ils peuvent aussi aller visiter la ferme pédagogique de Mandres-les-Roses ou s'initier à la pêche avec les animateurs de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Ces actions éducatives et citoyennes à l'eau sont gratuites. ■ S.C.

INSCRIPTIONS : 01 49 56 87 09 ou 06 19 94 09 33.

Des chantiers près de chez vous

PHOTOS : JEAN MOULIN

VITRY-SUR-SEINE

Voirie

Avenues de l'Abbé-Roger-Derry et Paul-Vaillant-Couturier.

➡ Une seconde phase de réaménagement est engagée depuis la mi-février le long des trottoirs côté impair pour une durée de trois mois.

➡ Ces travaux ont pour objectifs la rénovation des places de stationnement et la plantation des arbres sur le terre-plein nouvellement créé.

➡ L'opération, évaluée à 2,9 millions d'euros, est financée par le Conseil départemental et le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF).

VILLIERS-SUR-MARNE

Voirie

Boulevards de Friedberg et Jean-Monnet (RD 231).

➡ Des travaux de réaménagement du carrefour entre le boulevard Jean-Monnet et le rond-point d'accès à l'autoroute A 4 ont démarré en février pour cinq mois.

➡ Les terre-pleins centraux seront élargis pour renforcer la sécurité des piétons.

➡ Des pistes cyclables vont être créées sur les trottoirs afin de faciliter la liaison entre le pont de l'autoroute A 4 et la rue de Noisy à Villiers-sur-Marne.

➡ Les arrêts de bus vont être mis aux normes pour améliorer l'accès de tous les usagers.

➡ L'opération, évaluée à 900 000 euros, est financée par le Conseil départemental et le STIF.

THIAIS

Assainissement

Avenue de Versailles.

➡ Des travaux de modernisation des installations du réseau d'assainissement sont en cours de réalisation depuis mars, entre la rue Victor-Hugo et l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny.

➡ Il s'agit de la réhabilitation de l'ouvrage de collecte des eaux pluviales et usées.

➡ Ce chantier, qui devrait durer six mois, nécessitera la neutralisation d'une voie de circulation sur deux dans le sens Choisy-le-Roi / Thiais.

➡ Cette opération de 2,2 millions d'euros est financée par le Conseil départemental.

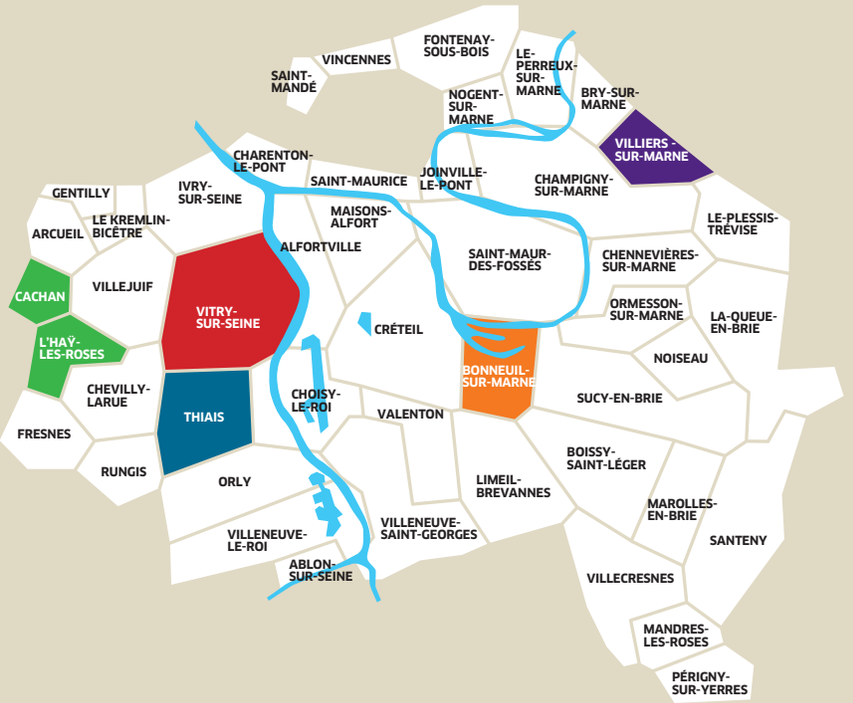

CACHAN / L'HAŸ-LES-ROSES

Voirie-Transports

Avenues de la Division-Leclerc et Henri-Barbusse (RD 127).

➧ Les derniers travaux de réaménagement ont été réalisés en mars. Cette opération d'envergure, engagée depuis plus d'un an, visait à améliorer et sécuriser la circulation du bus 187 et les déplacements piétons et cyclistes.

➧ Les montées et descentes des bus aux stations ont été sécurisées.

➧ Les trottoirs ont été élargis pour faciliter les déplacements piétons.

➧ De nouvelles pistes cyclables ont été créées dans la continuité des liaisons vélo existantes.

➧ Des espaces végétalisés ont été intégrés et 80 nouveaux arbres plantés.

➧ Les réseaux électriques et de télécommunication ont été enfouis.

➧ Les travaux, financés par la Région, le STIF et le Conseil départemental, s'élèvent à 3 millions d'euros.

BONNEUIL-SUR-MARNE

Espaces verts

Avenue de Boissy (RD 19).

➧ Des travaux préparatoires au réaménagement de l'avenue de Boissy ont été réalisés début mars, entre l'avenue de Verdun et le carrefour De-Gaulle.

➧ Ils ont consisté à abattre dix platanes, une trentaine d'arbres seront replantés à l'issue du chantier d'aménagement qui doit démarrer en juillet prochain.

➧ Cette opération, menée sur la RD 19, en accompagnement des travaux d'aménagement de la ZAC Aimé-Césaire, vise à améliorer et sécuriser les cheminements piétons, et à rénover l'éclairage public.

➧ L'opération, évaluée à 1,5 million d'euros, est financée par le Département, avec une participation de la ville de Bonneuil de 150 000 euros.

ET AUSSI :

SUCY-EN-BRIE
Rue Gambetta.
> La réhabilitation d'un branchement riverain au réseau d'assainissement a été effectuée au mois de février face au numéro 19 de la rue Gambetta.
> Coût : 19 000 euros

CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Rond-point du Colonel-Grancey (RD 145).
> La chaussée a été partiellement rénovée au cours du mois de février.
> Cette opération visait à améliorer le confort et la sécurité de la circulation, et à diminuer les nuisances sonores.
> Coût : 35 000 euros.

CHEVILLY-LARUE / L'HAŸ-LES-ROSES
Avenue du Général-de-Gaulle (RD 160).
> Des aménagements de sécurité ont été réalisés, au cours des mois de février et mars, entre les rues des Marronniers et de Bicêtre.
> Cette opération visait à améliorer et à sécuriser l'accès au collège Liberté.
> Coût : 250 000 euros.

Plus d'infos sur
valdemarne.fr
> À VOTRE SERVICE
> INFO-TRAVAUX

Ces travaux ont été financés par le Département.

Le Téléval reliera Créteil à Villeneuve-Saint-Georges en 17 minutes.

© DPA-INGEROP-ERIC / STIF

TRANSPORTS

Feu vert pour Téléval

Le bilan de la concertation sur le projet Câble A-Téléval a été approuvé par le Syndicat des transports d'Île-de-France en mars. Les travaux du premier téléphérique urbain de la région parisienne pourraient démarrer dès 2018.

Le projet Câble A-Téléval, initié par le Département en 2008, prévoit de relier Créteil à Villeneuve-Saint-Georges en 17 minutes sur 4,5 km. Quatre stations sont prévues à Villeneuve-Saint-Georges (Bois-Mattar), Limeil-Brévannes (Temps-Durables), Valenton (Émile-Zola) et à Créteil (Pointe-du-Lac). Son coût est évalué à 120 millions d'euros.

Le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), qui pilote le projet, a approuvé le bilan de la concertation préalable organisée du 26 septembre au 28 octobre. Au cours de l'automne, quelque 758 avis ont été récoltés, via une carte T, des rencontres publiques et un site internet dédié. L'immense majorité des participant.e.s en avait entendu parler et plus de 80 % se sont dits favorables à un projet qui va leur faciliter la vie.

Première satisfaction : cette liaison va permettre de désenclaver leur territoire, en assurant une connexion directe avec la station de métro de la ligne 8 Pointe-du-Lac à Créteil et, au-delà, à l'ensemble du réseau.

Un gain de temps considérable

Aujourd'hui, la plupart de ces déplacements se font en voiture ou en bus. Ce mode de transport innovant, écologique et rapide va représenter un gain de temps considérable pour des milliers d'habitant.e.s et salarié.e.s, en particulier de Villeneuve-Saint-Georges, Limeil-Brévannes, Valenton, et même des villes voisines de l'Essonne. On estime qu'environ 1 100 personnes prendront le câble aux heures de pointe chaque matin dans le sens Villeneuve-Saint-Georges - Créteil.

À l'issue de la concertation, plusieurs questions et interrogations restent posées sur l'emplacement des stations. Elles doivent faire l'objet d'études complémentaires cette année. Dans le quartier des Temps-Durables, par exemple, on penche pour une implantation plutôt en rez-de-chaussée, plus accessible et plus économique, tandis qu'à Émile-Zola (68 % des 227 avis), on plaide pour une localisation à proximité de la RD 229. Quant à La Pointe-du-Lac, 57 % des 296 avis exprimés souhaitent que la station soit construite à une distance plus éloignée des habitations.

Sur la question de la tarification, Câble A-Téléval étant intégré au réseau francilien de transports en commun, il sera normalement accessible avec les pass Navigo et Imagine R. Enfin, une forte attente des participant.e.s s'est exprimée pour le respect des délais de mise en service prévue à l'horizon 2021. L'enquête publique prévue en 2018 sera une nouvelle occasion de donner son avis sur le projet, avant le début des travaux. ■ ALI AÏT-SALAH

POUR EN SAVOIR PLUS : cable-a-televal.fr

AMÉNAGEMENT

Des Ardoines d'intérêt national

© A. BONNEMAISON

Vitry-sur-Seine. Le contrat d'intérêt national (CIN) des Ardoines a été signé (notre photo), le 9 mars, par la Ville, le Département, Grand-Orly-Seine-Bièvre[1], l'EPA-ORSA[2], la métropole du Grand Paris et l'État. Il prévoit le développement d'un projet d'aménagement urbain et économique sur 300 hectares de terrain autour de la gare du RER C. Un engagement financier de 58,6 millions d'euros doit permettre la construction de 8 100 logements et la création de 21 000 emplois. Des équipements publics sont également prévus, dont la construction d'un nouveau collège portée par le Département dans la ZAC Seine-Gare qui pourrait être l'une des premières réalisations. Il a aussi été réaffirmé l'objectif, dans ce CIN, de fermer le dépôt pétrolier présent à horizon 2022. Desservi par le RER C, le nouveau quartier sera l'un des pôles de transports en commun du département, avec l'arrivée du bus Tzen 5 et d'une station de la ligne 15 Sud de métro. ■ A.A-S.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.epa-orsa.fr

[1]Établissement public territorial 12. [2]Établissement public d'aménagement Orly – Rungis – Seine-Amont.

EN BREF

EXPOSITION UNIVERSELLE

◆ La campagne de mobilisation pour la candidature du Val-de-Marne à l'accueil de l'Exposition universelle 2025 est lancée sur internet. Objectif : faire le plein de soutiens avant le dépôt officiel de la candidature mi-mai. Ainsi, le Comité départemental du tourisme recueille soutiens et propositions sur son site tourisme-valdemarne.com/expo2025.
PLUS D'INFOS également sur valdemarne.fr

CITÉ DES MÉTIERS

◆ Des après-midi découverte sur les métiers des transports collectifs sont organisé.e.s en avril. Le 3 avril, la RATP présentera, de l'exploitation des transports en passant par les services voyageurs à l'ingénierie génie civil, ses 234 métiers dans sept domaines. Le 25 avril, c'est Transdev, transporteur international implanté en Val-de-Marne, qui informera le public sur ses parcours de formation en alternance.
PLUS D'INFOS : citedesmetiers-valdemarne.fr

PONT DES ARDOINES

◆ Le Département a acté, mi-février, un financement de 7,45 millions d'euros, sur un total de 53 millions, pour la création du pont qui enjambera les voies ferrées et le centre SNCF au niveau de la gare du RER C des Ardoines (lire ci-contre). L'ouvrage permettra d'accueillir, en 2021, le bus Tzen 5 qui reliera Paris à Choisy-le-Roi, en interconnexion avec la ligne 15 Sud du métro en 2022.
PLUS D'INFOS : epa-orsa.fr et societedugrandparis.fr

PROJET

UN RESTAURANT SCOLAIRE POUR JULES-FERRY

DR/DESSIN D'INTENTION

VILLENEUVE-LE-ROI. Le collège Jules-Ferry disposera à la rentrée 2017 d'un restaurant scolaire. L'extension en forme de L sera implantée au bâtiment d'administration du collège le long de l'avenue Raymond-Poincaré. Elle comprendra une cuisine « satellite », constituée de locaux de stockage et de préparations froides, ainsi que d'un espace de réchauffage. La salle de restauration située à l'étage sera dotée d'un self et d'une table de tri. Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale. Le bâtiment disposera d'une ossature bois et les eaux pluviales seront traitées à la parcelle grâce à la réalisation d'un puits d'infiltration et d'une toiture végétalisée. S.C.

SANTÉ

MOUSTIQUE SOUS SURVEILLANCE

© SHUTTERSTOCK

Moustique tigre.

« Il n'y a aucun signe d'expansion de l'aire d'implantation du moustique tigre sur le territoire val-de-marnais. »
C'est la conclusion du premier rapport d'activité de la Cellule de lutte anti-vectorielle* (CLAV) du Conseil départemental, créée en 2016. La CLAV est en charge de la surveillance de l'évolution du moustique tigre sur le territoire et de la lutte contre cette espèce, du 1er mai au 30 novembre (pose de pièges pondoirs, destruction de larves, enquêtes entomologiques…). Les recherches réalisées autour de cas suspects de dengue, chikungunya et zika, signalés par l'Agence régionale de santé, ont toutes été négatives. Aucune opération de démoustication n'a en conséquence été nécessaire. Les 26 signalements (via signalement-moustique.fr) de présence de moustiques se sont également révélés négatifs. Parmi les 30 pièges pondoirs posés, un seul a été positif dans une zone d'implantation déjà connue en 2015. Chacun.e peut lutter contre la prolifération du moustique tigre en adoptant les bonnes pratiques visant notamment à supprimer les réservoirs d'eau servant de lieux de ponte (vases, soucoupes de pots de fleur…). S.C.

* Lutte contre les vecteurs de maladies, ici l'*Aedes albopictus* ou moustique tigre.

© M. LUMBROSO

L'enlèvement, en 2015, de l'ancienne vanne avait nécessité la mise à sec du canal. Ce sera à nouveau le cas, dès septembre prochain.

ASSAINISSEMENT

Une nouvelle vanne anticrue

Joinville / Saint-Maur. Le remplacement de la vanne d'abaissement du niveau des crues du tunnel-canal fera l'objet de neuf mois de travaux. Cet équipement essentiel permet d'abaisser le niveau de la Marne de 45 cm en période de crue pour les îles à proximité.

La vanne secteur de Joinville va bientôt pouvoir jouer à nouveau son rôle : abaisser le niveau d'eau en période de crue de la Marne. Les travaux, qui débuteront en avril, ont pour objectif de poser une nouvelle vanne dans l'écluse de Saint-Maur, située à proximité du tunnel-canal. L'ancien ouvrage construit en 1933 ne fonctionnait plus depuis 2000. Le Département a donc décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de remise en état, après un tour de table financier qui permet de faire contribuer l'État, la métropole du Grand Paris et l'ensemble des communes bénéficiaires. La vanne avait été enlevée en octobre 2015 pour permettre son remplacement.
Les travaux préparatoires consisteront en la pose de l'ensemble des éléments qui permettront à la vanne de fonctionner. Cela nécessitera une mise à sec du canal du 11 septembre au 20 octobre. Cette vanne de 45 tonnes et 12 mètres de large sur 8 de long sera livrée en trois parties par transport fluvial.
La vanne vise à diminuer le niveau de l'eau en période de crue de 45 cm dans la boucle de la Marne. Lorsque le niveau des plus hautes eaux navigables est atteint,

> Cette vanne de 45 tonnes et 12 mètres de large sur 8 de long sera livrée en trois parties par transport fluvial.

l'écluse est fermée afin de réduire la pression de l'eau pendant que la vanne se relève à son maximum. Les portes de l'écluse sont ensuite rouvertes. La vanne est alors baissée progressivement pour laisser passer une partie du débit de l'eau qui est ensuite évacuée via le canal de Joinville / Saint-Maur. Cet ouvrage permet de protéger les habitant.e.s de quinze villes du Val-de-Marne* et de Seine-Saint-Denis. ■ SABRINA COSTANZO

* Bonneuil, Bry, Champigny, Chennevières, Créteil, Joinville, le Perreux, Nogent, Saint-Maur et Sucy.

TRAMWAY T 9

Des travaux en bonne voie

Démarrés il y a un an, les travaux préparatoires à la construction du tramway T 9 se poursuivent. Ils se déroulent dans les six communes concernées par le tracé (Paris 13e, Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine, Thiais, Choisy-le-Roi et Orly). Ces chantiers concernent le déplacement et la modernisation des réseaux souterrains (assainissement, gaz, eau, électricité…). En fonction de la configuration urbaine, des démolitions, des aménagements provisoires et des coupes d'arbres sont également nécessaires. Ces derniers seront remplacés à l'issue du chantier de création du tramway.

Pilotée par le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), la construction de la plateforme du T 9 devrait démarrer à l'automne. Outre les 10 km de tracé et les 19 stations, elle comprend un site de maintenance et de remisage situé dans le secteur des Vœux, à Orly. Le T 9 permettra de relier Porte-de-Choisy au centre-ville d'Orly en 30 minutes, pour 80 000 voyageur.euse.s quotidien.ne.s. Des correspondances seront assurées avec le T 3a, la ligne 7 du métro, le RER C, le TVM et la future ligne 15 Sud du Grand Paris Express. Son coût, évalué à 404 millions d'euros, est financé par la Région, le Département, l'État, la ville de Paris et le STIF.

© M. LUMBROSO

Travaux préparatoires à la construction du T9. Ici, réalisation d'une tranchée pour le passage d'une canalisation, à Vitry.

Au cours du mois de février, 41 000 Francilien.ne.s ont donné leur avis sur le design du futur tramway. Plus de 75 % d'entre eux.elles ont choisi une ligne classique qui aura la particularité d'être parcourue par une bande lumineuse continue sur l'ensemble des rames. Ce matériel roulant, de type Citadis X05, sera fabriqué par l'entreprise Alstom Transport.

ALI AÏT-SALAH

POUR EN SAVOIR PLUS : www.tramway-t9

© J. PAISLEY

Réalisation de 60 logements sociaux par Valophis Habitat dans l'éco-quartier République, à Chevilly-Larue.

HABITAT

Partenariat concluant avec Valophis

Le contrat d'objectifs signé par le Département avec le bailleur Valophis Habitat, sur la période 2011-2015, sera renouvelé jusqu'en 2020. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique de la collectivité en faveur du logement social et de la rénovation urbaine. Elle s'appuie sur le bilan positif des actions menées. Chaque année, plus de 680 logements ont été construits, dont 25 % dans des communes en déficit, soit un doublement par rapport à la période précédente.

Dans le même temps, entre 2011 et 2015, 7 500 logements ont été réhabilités, adaptés aux personnes à mobilité réduite ou dotés de systèmes performants et économes en énergie. Valophis Habitat a ainsi consacré à ces réhabilitations un budget de 230 millions d'euros, dont 60 millions financés par le Département. Enfin, ce partenariat a permis également la signature de 1 350 contrats d'insertion vers l'emploi au titre des clauses sociales des marchés.

A.A-S.

POUR EN SAVOIR PLUS : groupevalophis.fr et valdemarne.fr/Habitat-Logement

MÉDIAS

France Bleu

21 février

Favier : « On ne doit pas transiger avec l'exemplarité des élus »

◆ La corruption, les élections présidentielles et la candidature de Jean-Luc Mélenchon, le rééquilibrage de l'installation des bureaux entre l'Ouest et l'Est parisien : ce sont les sujets abordés par Christian Favier, sénateur, président du département du Val-de-Marne, à 8 h 15 sur France Bleu.

Direct Matin

22 février

Immobilier d'entreprise

◆ *« Il y a un déséquilibre entre l'Ouest parisien, qui capte l'essentiel des constructions de bureaux, et l'Est parisien, qui a du mal aujourd'hui à décoller. »* Christian Favier.

Les Échos

24 février

Construction de bureaux : Favier veut un rééquilibrage

◆ Lors de la dernière session de questions au gouvernement, mardi 21 février, le sénateur du Val-de-Marne, Christian Favier, est une nouvelle fois intervenu sur la question de la construction de bureaux en Île-de-France.

La Première Heure

24 février

Boom de l'immobilier d'entreprise en petite couronne

◆ Métro, bureau, dodo… Elle court toujours la banlieue. Selon Christian Favier, *« faire venir des entreprises dans le Val-de-Marne, c'est possible. Il y a de l'espace, des talents, les élus sont volontaristes et le futur métro sera un grand atout »*.

Le Monde

1er mars

Un plan pour lutter contre les violences faites aux enfants

◆ En 2016, les services sociaux du Val-de-Marne ont reçu 5 627 signalements de mineur.e.s en situation préoccupante.

le Parisien

9 mars

2017, l'année de tous les chantiers

◆ Rénovation des routes, arrivée des tramways et métros… Afin de vous tenir informé.e sur les centaines de rues impactées, le Département lance la campagne « Nos travaux, ça tient la route ! ».

Le Moniteur

10 mars

Val-de-Marne : investissements stables en 2017

◆ La préparation du budget s'est opérée dans des conditions encore plus contraignantes que les années précédentes, *« liées au carcan financier imposé aux collectivités par la forte réduction des dotations de l'État »*, a déploré Pascal Savoldelli, vice-président du Conseil départemental, chargé des Finances, lors de la discussion budgétaire.

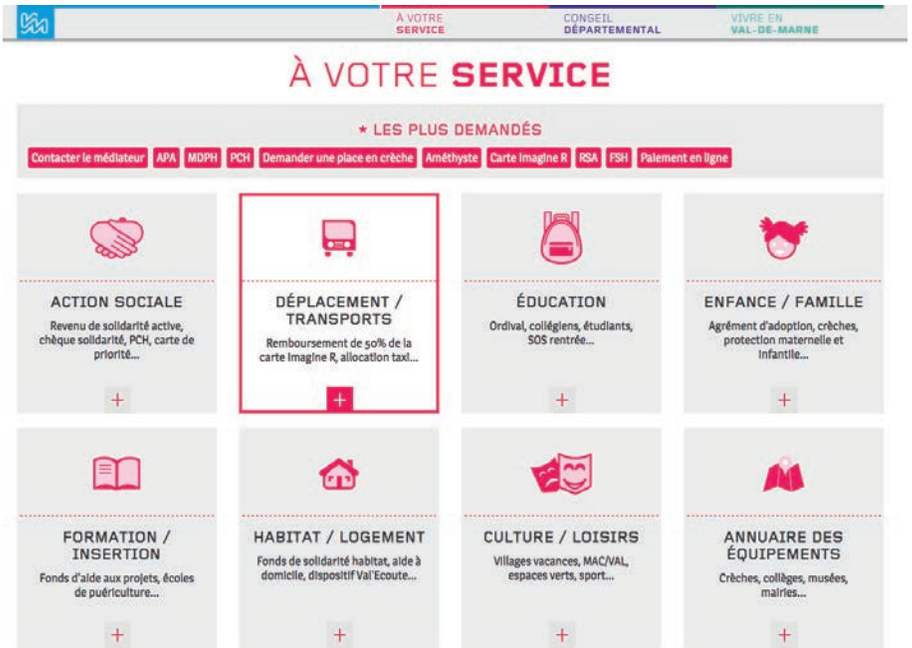

Valdemarne.fr distingué

Le cabinet Dentsu Consulting a réalisé, en février, une étude comparative sur la proximité et la cohérence des sites internet des départements français. Ainsi, il a établi un top 5 des sites répondant le mieux aux exigences des internautes et a décerné quelques mentions spéciales pour souligner des réussites significatives.
Dans cette sélection, valdemarne.fr, le site du Conseil départemental, a été distingué à deux reprises, avec une deuxième place dans la catégorie « qualité des contenus » et l'attribution d'une mention spéciale « meilleure ergonomie de site web ». L'ergonomie du site valdemarne.fr a été repensée en mosaïque par thème, favorisant une lecture intuitive des services proposés. En effet, quelques clics suffisent pour trouver l'information souhaitée, des illustrations venant aussi remplacer certains longs textes. Ces distinctions récompensent les actions entreprises par le Département pour faciliter, via le numérique, la relation entre l'institution et les citoyen.ne.s. ■ A.L.

La Roseraie en photos

© A. BACHELLIER

Vous avez immortalisé vos moments conviviaux passés à la Roseraie du Val-de-Marne ? Alors, n'hésitez pas à envoyer vos clichés via la page Facebook du Val-de-Marne. Ils amorceront, à partir du 6 mai, la réalisation d'un « mur partagé » qui se laissera contempler in situ à l'occasion des Rendez-vous aux jardins, du 2 au 4 juin. Il sera complété à l'occasion de ces festivités. Les visiteur.euse.s seront invité.e.s à se prendre en photo. Une première photo sera accrochée au mur partagé et l'autre sera utilisée pour l'animation « Ma photo de la Roseraie ». Les usager.ère.s seront amené.e.s à décorer un cadre photo avec un artiste. ■ S.C.

PLUS D'INFOS : https://www.facebook.com/valdemarne/

ENVIRONNEMENT

« Zéro phyto » dans les parcs

Le Département se conforme à la loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015 qui interdit aux collectivités territoriales l'usage de produits phytosanitaires depuis le 1er janvier 2017. Un objectif « zéro phyto » aujourd'hui atteint grâce à une politique volontariste menée depuis dix ans.

© DIDIER ADAM

Le Conseil départemental utilise des modes de gestion écologiques pour l'entretien de ses espaces verts.
Ces méthodes alternatives induisent des transformations paysagères qui peuvent générer des questions chez les usager.ère.s.

Qu'est-ce que le paillage ?

La technique du paillage consiste à recouvrir le sol de matériaux (écorce, paille, graviers…) pour le protéger et/ou le nourrir.
En limitant la pousse des mauvaises herbes et l'évaporation de l'eau, elle permet de réduire le désherbage (et les traitements chimiques) et l'arrosage.
Sur les parcs départementaux, le paillage est essentiellement issu des déchets verts recyclés sur place. Il s'agit des résidus de taille qui sont broyés.
Les déchets de tonte sont aussi conservés *in situ* grâce aux tondeuses « mulching » qui favorisent leur décomposition.
Cette valorisation génère des économies importantes et permet de diminuer l'impact sur l'environnement car très peu de déchets verts sont transportés hors du site.

Comment gérer les surfaces minérales ?

Les surfaces minérales sont les plus difficiles à gérer en « zéro phyto ». Le Département a investi dans de nouvelles machines pour réaliser un désherbage mécanique plutôt qu'un arrachage manuel par les jardinier.ère.s départementaux.ales.
Certaines surfaces en stabilisé (graviers) présentent l'avantage d'être perméables et de favoriser l'infiltration des eaux de pluie mais elles s'enherbent plus facilement lorsqu'elles sont peu fréquentées.
Dans certains cas, le Département choisit de les végétaliser pour ensuite les entretenir comme des pelouses.
De plus en plus d'espaces verts départementaux sont aujourd'hui conçus en amont ou réaménagés pour être plus facilement gérables en « zéro phyto ».

Quelles alternatives aux produits phytos ?

Les produits phytopharmaceutiques chimiques sont désormais interdits mais il est possible d'utiliser certains produits à base de substances naturelles.
Le Département expérimente aussi des méthodes alternatives dans le cadre de protocoles de recherche (pièges à phéromones, nichoirs à mésanges, prédateur.rice.s de nuisibles…).
Mais pour éviter la prolifération de maladies, le mieux est encore de faire du préventif en diversifiant la gamme végétale et en choisissant des espèces indigènes adaptées aux conditions du milieu. Une gestion appropriée permet ensuite de garder les végétaux en bonne santé.
Jardinier.ère.s amateurs.rices, prenez-en de la graine, ces pratiques sont aussi reproductibles sur vos lopins de terre.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- **valdemarne.fr rubrique Actions puis Cadre de vie.**

« Bousculer les idées reçues est notre marque de fabrique »

Laurence Faron, directrice de la maison d'édition Talents hauts

Fondatrice et directrice d'une maison d'édition val-de-marnaise, Laurence Faron défend une ligne éditoriale originale : les livres pour la jeunesse qu'elle publie dénoncent avec intelligence et humour les discriminations et le sexisme. *« Il n'y a pas de littérature neutre, elle porte un modèle de société »*, souligne-t-elle.

BIO EXPRESS

- Diplômée de Sciences Po Paris et titulaire d'une maîtrise en droit, Laurence Faron a fait une première carrière dans la finance.
- Elle se lance ensuite dans l'édition. Pendant onze ans, elle travaille dans une maison d'édition scolaire comme éditrice et directrice de collection.
- En 2005, elle fonde les Éditions Talents Hauts, spécialisées en littérature jeunesse.
- Elle est membre du bureau de la commission jeunesse du Syndicat national de l'édition, et participe régulièrement à des conférences sur l'édition jeunesse et les discriminations.

Pourriez-vous tout d'abord présenter Talents hauts ?

◆ C'est une maison d'édition indépendante, créée en 2005, installée à Vincennes, qui publie des livres pour la jeunesse. Notre caractéristique est de prêter attention aux discriminations, au sexisme et aux stéréotypes de genre. Cette ligne éditoriale détermine notre façon de travailler et nos choix.
On ne peut pas publier des livres pour la jeunesse sans se préoccuper de ce qu'ils véhiculent. Il n'y a pas de littérature neutre, elle porte un modèle de société. La plupart des livres pour enfants reflètent une vision du monde stéréotypée : des familles blanches, hétérosexuelles, aisées. Les femmes y sont presque toujours mères au foyer, quand les hommes sont presque toujours à l'extérieur. Il y a là quelque chose qui ne va pas, la société actuelle n'est pas comme cela. Il ne faut pas s'étonner ensuite si les enfants disent qu'ils ne se retrouvent pas dans les livres.
Bousculer les idées reçues, c'est la marque de fabrique de Talents hauts. Nos livres reflètent la société d'aujourd'hui, dans toute sa variété et sa diversité, avec la volonté de donner du plaisir de lecture aux enfants.

Et vous arrivez à faire passer ce message ?

◆ La meilleure façon d'y arriver et c'est ma conviction depuis le début, c'est de faire de bons livres, percutants, forts, drôles. Si l'auteur.e raconte une bonne histoire, si l'illustrateur.rice fait de bons dessins, si le livre est bien fabriqué, il trouvera sa place en librairie par sa valeur propre. Talents hauts considère les enfants comme un vrai public. Nous leur proposons d'autres choix possibles, une autre vision de la société, mais sans imposer. Les enfants ont toujours le choix. C'est cette préoccupation morale, civique, engagée qui nous anime.

Vos livres ont-ils fait évoluer les regards sur les discriminations ?

◆ Lors de rencontres dans les classes, les bibliothèques, avec des lectrices ou des lecteurs, je sens bien qu'un livre peut susciter une prise de conscience et encourager à faire attention ensuite. Je note aussi que de plus en plus d'ouvrages traitent de l'égalité entre filles et garçons, je me dis parfois que Talents hauts a ouvert la brèche. Ça a été dur au début, mais cela fait douze ans que nous sommes là. Nous avons un catalogue fourni (près de 250 titres), une image de qualité, une crédibilité. Amnesty international nous apporte souvent son soutien. Globalement, nous sommes assez fier.ère.s de ce que nous publions.

Quels sont vos publics ?

◆ Nous avons commencé par des albums pour les petits de 3 à 7 ans. Puis, nous avons

« Notre caractéristique est de prêter attention aux discriminations, au sexisme et aux stéréotypes de genre. » Laurence Faron.

© M. GÉNON

développé une collection pour les juniors, les 6-10 ans, dont le titre-phare est la série *Esther et Mandragore*, de Sophie Dieuaide, une auteure val-de-marnaise. Nous nous adressons aussi aux adolescents avec des romans courts, écrits à la première personne, qui abordent des thématiques qui les concernent - l'amour, la vie, la mort, l'argent, le sexe, toutes ces interrogations que l'on se pose quand on va entrer dans la vie adulte -, tout en évoquant les thèmes de l'égalité filles/garçons et les discriminations, racistes ou homophobes.

Qui sont vos auteur.e.s ? Comment les trouvez-vous ?

◆ Nous publions une vingtaine de livres par an. Un réseau d'auteur.e.s s'est créé sur une base d'affinités artistiques et de valeurs. Nous rencontrons de nouveaux auteur.e.s dans les salons professionnels. Et nous recevons aussi plus de mille manuscrits spontanés chaque année, nous mettons d'ailleurs un point d'honneur à les lire tous. Le premier critère de choix, c'est la qualité du livre et l'attention aux discriminations.

Quelles sont vos prochaines parutions ?

◆ Nous préparons un album qui s'appelle *Comme tout le monde*, pour les 5-8 ans. C'est le premier livre de Charlotte Erlih, un beau message de respect de la différence et de l'étranger. Et nous allons publier le deuxième volume d*u Zizi des mots* d'Elisabeth Brami, illustré par Fred L., un imagier où un même mot est décliné au masculin et au féminin. Dans le premier cas, il représente une personne, dans le second, un objet. Les auteur.e.s ont trouvé quarante exemples sans peine. C'est drôle et, en même temps, plein de sens et percutant.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR DIDIER BERNEAU

PLUS D'INFOS : www.talentshauts.fr

Le concours Lire égaux

Créé en 2008 par Talents hauts, le concours Lire égaux est destiné aux élèves de CP et CE1. Une sensibilisation à l'égalité filles-garçons est faite dans les 200 classes participantes ; les écoliers et écolières sont invité.e.s à écrire un manuscrit qui est soumis à un jury. Le gagnant est illustré et édité par la maison d'édition. Lancé d'abord dans le Val-de-Marne, avec le soutien du Département, le concours couvre désormais toute la région Île-de-France. Il est soutenu par la délégation régionale aux droits des femmes.

Des titres emblématiques

L'humour est toujours très présent dans les ouvrages publiés par Talents hauts, et notamment dans la série *La Déclaration des droits*. Quatre opuscules qui déclinent les droits des filles, des garçons, des mamans et des papas, écrits par Elisabeth Brami et illustrés par Estelle Billon-Spagnol. Des dessins et des textes drôles, de l'irrévérence et pas mal de clins d'œil pour casser les idées reçues.

Grâce à la salle VetSims, les étudiant.e.s de l'École nationale vétérinaire d'Alfort apprennent à réaliser les intubations sur des mannequins en silicone.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT

Simuler avant de pratiquer

Maisons-Alfort. L'École nationale vétérinaire d'Alfort dispose, depuis avril 2016, d'une salle de simulation. Elle permet aux étudiant.e.s de répéter des gestes techniques sur des mannequins avant de les réaliser en clinique, sans faire appel à des animaux vivants, respectant ainsi le principe du bien-être animal.

La salle VetSims est en pleine effervescence. Les étudiant.e.s de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA) sont venus en nombre dans la toute nouvelle salle de simulation vétérinaire. *« Les partiels approchent, ils. elles révisent les gestes techniques »*, explique Marine Vermot des Roches. Elle assure, depuis avril 2016, la gestion de cette salle qui met à disposition des étudiant.e.s une centaine d'ateliers qui leur permettent d'apprendre et de perfectionner leurs gestes techniques vétérinaires sur des modèles inertes. Prise de sang, pose de cathéter, intubation, points de suture… peuvent être réalisés sur trois types de mannequins (peluches « customisées », modèles en silicone et en « faux poils »). *« Un des objectifs de ce laboratoire de formation est d'ordre éthique. Il se résume dans la formule : jamais la première fois sur un animal vivant. Il vise à respecter le bien-être animal*, insiste Henry Château, professeur d'anatomie et co-responsable de la salle avec Pierre Moissonnier, professeur de chirurgie. *L'apprentissage passe par l'erreur et ici elle est admise. »*

Pour apprendre à réaliser les prélèvements d'urine, les étudiant.e.s s'entraînent sans stress sur un premier mannequin où ils.elles accèdent à la vessie par l'urètre. Une fois ce premier geste maîtrisé, ils.elles appréhendent ensuite l'exercice plus délicat d'une ponction directe dans la vessie sur une chatte en silicone. *« Ces modèles sont d'une justesse anatomique étonnante*, insiste Pierre Moissonnier. *Il n'y a aucune raison par la suite de ne pas réussir l'opération dans la réalité. »*

Ce n'est pas intuitif

« La salle est pratique car elle nous permet d'ores et déjà de nous entraîner sur les gestes de base qu'on aura à répéter en clinique en 4e année », estime Théophane, étudiant de 3e année. Entre les cours magistraux et le bloc, cette étape est fondamentale. Auparavant, les gestes techniques étaient enseignés directement au contact de l'animal. Avec toute l'imperfection qu'ils peuvent avoir lorsqu'ils sont pratiqués la première fois par un.e étudiant.e. *« Passer par ici permet d'éviter de s'y reprendre trois à cinq fois pour poser un cathéter avant une opération »*, précise le professeur Moissonnier. Ce qui contribue à diminuer la douleur animale et le

Cours d'ostéologie.

Les étudiant.e.s s'entraînent à lire les radiographies.

Application d'un cathéter sur une peluche dotée d'un système veineux.

Pose d'un bandage.

> « Ces modèles sont d'une justesse anatomique étonnante ».
> **Pierre Moissonnier,** professeur à l'ENVA.

temps de l'anesthésie. Joachim est en 4e année. Il a étalé devant lui toutes sortes de pinces et ciseaux qu'il scrute avec attention : *« Ici, on peut appréhender tous les instruments et se familiariser tranquillement avec eux. Au bloc, c'est impossible car tout est stérile. »*

Les étudiant.e.s apprennent tous les gestes pratiqués à l'occasion d'une intervention en clinique. À commencer par ceux qui peuvent paraître anodins, comme se laver les mains, s'habiller, mettre des gants stériles… *« Ce n'est pas intuitif et les erreurs peuvent porter à conséquence »*, insiste Henry Château. *« Maîtriser un geste sur un mannequin permet d'aborder en confiance ce même geste en clinique sur un animal malade et de mieux apprendre la pathologie »*, explique Pierre Moissonnier. Et parce qu'un bon geste contribue à réaliser un bon diagnostic, à l'atelier imagerie, les étudiant.e.s s'exercent à positionner un animal pour réaliser une radiographie grâce à des mannequins dont les articulations sont limitées dans leurs mouvements, comme dans la réalité. *« Pour l'échographie, ils ont l'opportunité d'acquérir la gestuelle pour que la sonde devienne le prolongement de leur main »*, démontre Henry Château. Une vache dotée d'un capot permettant de positionner un veau à l'intérieur de son utérus va bientôt faire son entrée dans la salle des grands animaux. Un bel outil qui proposera aux étudiant.e.s une préparation à la mise bas, quelle que soit la position du veau, favorable ou non. Et Joachim de conclure : *« Bien maîtriser les gestes de base nous permet de mieux nous concentrer et de nous consacrer à la gestion des imprévus qui peuvent survenir au bloc. »*

SABRINA COSTANZO / PHOTOS : MICHAEL LUMBROSO

POUR ALLER PLUS LOIN : tval.valdemarne.fr

VETSIMS, MODE D'EMPLOI

◆ Les salles de simulation vétérinaire se développent depuis une dizaine d'années dans les pays anglo-saxons sous l'appellation *Clinical skills laboratories*. La salle VetSims de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA) et sa cousine Virtual Vet à Nantes sont les premières en France à s'inspirer de ces pratiques.

◆ La salle est en libre accès et les étudiant.e.s peuvent venir quand ils.elles en ont besoin. Chaque atelier dispose d'une fiche méthodologique qui revient sur les objectifs et les enjeux du geste et le détaille. Les étudiant.e.s peuvent ainsi apprendre à le réaliser en toute autonomie et sans connaissance préalable. Un flash code et une application smartphone, spécialement développée par l'ENVA, leur permet de s'autoévaluer.

◆ Vetsims est une salle pilote dont les équipements sont onéreux. Les partenariats industriels aident au financement et fournissent du matériel. La salle se développe aussi en lien avec l'université Paris-Est Créteil qui dispose d'une cellule pédagogique (IDEA). Cette dernière propose des appels d'offres sur des projets innovants. Ce dispositif a permis de contribuer au financement des 20 000 euros nécessaires pour l'acquisition d'un mannequin de vache, permettant de simuler la mise bas.

© M. GÉNON

Restaurer, c'est créer

Didier Mattard

Sculpteur, société de restauration Tollis, Chevilly-Larue

Au sein de l'atelier Tollis*, Didier Mattard met ses talents de sculpteur au service de la restauration du patrimoine.

Photos d'archives à l'appui, Didier Mattard restaure le fronton du château de Maisons-Laffitte. La statue qui le compose a été démontée pour être nettoyée et consolidée dans l'atelier de la société de restauration Tollis où le sculpteur officie. L'usure a eu raison des plumes de la statue situées dans sa partie supérieure. Didier Mattard cherche à les recréer. « *On essaie de copier le plus possible le dernier état connu des œuvres d'origine. Mais il existe toujours une part de création et d'interprétation. Les monuments ont une âme et la main de l'homme est nécessaire pour les façonner.* »

Didier Mattard a commencé l'apprentissage de la sculpture à 18 ans. « *Je suis entré dans l'atelier de Robert Hoog à Caen, il m'a tout appris.* » Puis, il choisit de quitter le domaine de l'ornementation (frises, gargouilles, chimères) pour rejoindre celui de la statuaire pour élargir son savoir-faire dans un atelier du Sud de la France. Mais les grands édifices lui manquent et il remet le cap au Nord, « *là où sont les grandes cathédrales !* ». Avec quelques voyages pour s'adonner à son autre passion : la sculpture… sur neige ! « *J'ai fait des compétitions au Québec, aux États-Unis, en Suisse, en Italie. J'aime vivre le rapport amical qui se crée entre les sculpteur.rice.s du monde entier.* »

Didier Mattard est aujourd'hui directeur des travaux du pôle sculpture chez Tollis. À 53 ans, la passion est intacte, même si le métier est parfois dur. « *Il nous arrive d'être perchés sur des clochers à 50 mètres de haut sur les façades les plus exposées.* » Dans son atelier, sous le regard des moulages des statues de la cathédrale de Nevers, « *la plus grosse entreprise qu'il m'ait été donné de réaliser sur quatre ans* », Didier Mattard parle des chantiers qui l'attendent cette année : l'église de Sceaux, le pavillon Marsan du Louvre, la restauration de deux groupes sculptés de l'église Saint-Augustin, à Paris… Des opérations qui ne sauraient faire oublier l'érosion de la commande publique affectée par les contraintes budgétaires. « *En France, nous avons un patrimoine très riche dans tous les styles. Les hommes et les femmes sont de passage et les monuments restent. On se doit de les transmettre aux générations futures. C'est ce qui fait que notre travail est gratifiant.* »

SABRINA COSTANZO

*Tollis fait partie du groupe Lefèvre, première entreprise européenne consacrée à la restauration du patrimoine.

Christian Lopes

Président du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) 94, Créteil

Défenseur de l'olympisme

L'heure est venue pour Christian Lopes de hisser la grand-voile et de larguer les amarres. Après quatre mandats à la présidence du CDOS 94, il a passé le témoin, le 18 mars, à William Leguy (lire p.51). Durant ses seize années à la tête du Comité, il s'est efforcé de remplir les deux missions qui lui étaient assignées : la préservation des anneaux olympiques et le développement du sport dans le département avec, pour boussole, les valeurs de l'olympisme et celles de la République. *« Quand on participe à une compétition, aussi petite soit-elle, on n'aime pas être le dernier*, dit-il avec son large sourire. *Et si on est engagé dans un match, on préfère le gagner. C'est ça, l'esprit sportif ! »*

Étudiant, Christian Lopes a pu mettre à l'épreuve cet esprit qui l'a toujours animé, tant sur les pistes d'athlétisme, en demi-fond, que raquette de tennis de table en main où il fut classé. *« J'ai aussi pratiqué le tennis où mon meilleur souvenir reste un match face à François Jauffret… »* Avec plus d'une corde à son arc, le jeune homme, premier prix du conservatoire de Bordeaux en chant et en comédie, monte à Paris où, à son corps défendant, on le destine aux rôles de jeune premier dans les opérettes. Théâtre du Châtelet, cabarets, le baryton Martin peaufine son tour de chant et ses rôles, mais finit par lâcher prise pour se consacrer à son travail et sa famille.

Parmi les événements sportifs qui comptent le plus pour lui, le Challenge olympique des familles qui réunit chaque année, lors des Jeux du Val-de-Marne, des générations d'une même famille. *« On y voit des grands-pères courir avec leurs petits-enfants, c'est sympa ! »*

Lors de la dernière Nuit du sport où les champions val-de-marnais ont été mis à l'honneur, Christian Lopes s'est vu remettre la médaille du Conseil départemental. Il va enfin pouvoir profiter d'une retraite bien méritée et s'adonner à une nouvelle passion : le dessin au pastel. ■ CLAUDE BARDAVID

© M. AUMERCIER

© D. ADAM

Éliane Thoral

Testeuse bénévole en accessibilité, Rungis

Du courage en partage

✱ Quand il s'agit d'inciter les habitant.e.s de Rungis à ne pas garer leur voiture sur les trottoirs ou à tailler leurs haies de sorte qu'elles n'empiètent pas sur la voie publique, Éliane Thoral a sa méthode. *« Le maire envoie un courrier, généralement suivi de peu d'effets… Moi, je fais du porte-à-porte. Je sonne et j'explique, avec le sourire, à quel point tout cela rend difficile la vie des personnes en fauteuil roulant. J'obtiens de bons résultats. »* Les chauffeur.euse.s de bus qui ne savent pas abaisser la plateforme permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder au véhicule devront aussi s'améliorer. *« Je note l'heure, l'arrêt, le numéro du bus et la plaque d'immatriculation. Je transmets ces informations à la direction de la RATP qui m'a recrutée comme testeuse bénévole. »*

Faire avancer la cause des handicapé.e.s, changer la ville pour qu'elle leur soit plus accueillante, c'est un combat de plus de 30 ans que mène Éliane Thoral. Vendeuse de robes de mariée à Paris, elle a dû abandonner son travail et quitter son immeuble sans ascenseur pour s'installer avec son mari en 1978 dans un pavillon de Rungis. Utilisatrice dès sa création du Serval, le service de transport des personnes à mobilité réduite du Conseil départemental qui a précédé Filival, elle est sollicitée pour donner son avis. *« Depuis, je n'ai pas arrêté, aussi bien auprès du Département* - elle est membre du comité des usager.ère.s sur l'accessibilité de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) - *que de la ville de Rungis. J'ai eu une enfance très dure, ma maladie a suscité un rejet de mes parents. Aujourd'hui, à 66 ans, même si ma vie n'est pas facile sur le plan physique, je suis pleine de joie de vivre. Mon activité est passionnante, le regard de la société a changé, nous sommes écoutés. Pouvoir rendre service me remplit de joie de vivre. »* ■ STÉPHANE LE PUILL

EN ROUTE POUR DE NOUVELLES MOBILITÉS

© A. BONNEMAISON

Hier presque exclusivement réservée à la voiture, la route est aujourd'hui un espace plus partagé. Piéton.ne.s, cyclistes, transports en commun, automobilistes… les nombreux chantiers conduits par le Département visent à diversifier les modes de déplacements. L'objectif est de les rendre plus sûrs, plus efficaces et plus respectueux de l'environnement, en favorisant les transports collectifs et les circulations douces. ■ DOSSIER RÉALISÉ PAR ALI AÏT-SALAH ET INÈS HOUACINE

Nouveaux aménagements de la RD 19, à Ivry-sur-Seine.

La RD 7, au Kremlin-Bicêtre, transformée en boulevard urbain : piste cyclable, trottoirs élargis, voies de bus… pour accueillir toutes les mobilités.

© A. BONNEMAISON

Un meilleur partage de l'espace public

Des opérations courantes de voirie aux grands projets d'aménagement, les interventions du Département visent à faciliter et sécuriser les déplacements. En favorisant des mobilités alternatives, comme les transports en commun, la marche à pied et le vélo, elles participent à un meilleur partage de l'espace public entre tous les usager.ère.s.

En tant que gestionnaire de 430 km de voirie, le Conseil départemental joue un rôle majeur dans l'entretien et la transformation du réseau routier. Pour la seule année 2016, il a mené 538 opérations pour un investissement de 80 millions d'euros. *« Nous investissons pour les déplacements d'aujourd'hui et de demain, en favorisant les transports en commun, le vélo, la marche à pied et les espaces verts »*, explique Pierre Garzon, vice-président du Conseil départemental en charge des Transports et des Déplacements.
Cette action, très diversifiée, concerne aussi bien l'entretien et l'aménagement des infrastructures au sens strict (chaussées, trottoirs, carrefours, ponts…) que les espaces publics autour (cheminements piétons, plantations d'arbres, éclairage…). *« Aujourd'hui, quelle que soit l'intervention, nous avons une approche globale, avec comme objectif le partage de l'espace public entre les différents usager.ère.s, en essayant de trouver le meilleur compromis possible »*, confirme Thierry Ledey, chef du service territorial Est de la voirie départementale.

LES CIRCULATIONS DOUCES, UN AXE FORT

Autour des routes, le développement de circulations douces (piétons et cyclistes) constitue un axe fort. Élargissement des trottoirs, création de zones piétonnes et de pistes cyclables, plantations d'arbres et aménagements paysagers… de nouveaux espaces publics facilitent les mobilités alternatives et améliorent le cadre de vie des riverain.ne.s. En 2016, 16 km d'itinéraires cyclables nouveaux et 300 stationnements Véligo ont été créés, et plus de 350 arbres plantés. Participant au confort et à la sécurité des déplacements, 2 000 éclairages LED, plus économiques et plus écologiques, sont aussi installés chaque année. Illustrations de cette politique : la RD 7 et, plus récemment, la RD 19, hier très routières, sont devenues des boulevards urbains apaisés, conciliant l'ensemble des modes de déplacement (page 30).

351 arbres ont été plantés sur les abords des routes départementales en 2016.

© M. CENON

Afin de réduire les nuisances et prévenir les embouteillages, le Département propose un outil collaboratif de coordination.

Autre priorité forte, le développement des transports en commun génère de nombreuses opérations d'aménagement. Certaines visent à accompagner l'arrivée de nouveaux modes de déplacements, comme le tramway T 7 sur la RD 7 depuis 2013, le tram T 9 sur la RD 5 ou le bus Tzen 5 sur la RD 19 à l'horizon 2021. D'autres visent à faciliter la circulation de nombreuses lignes de bus, comme les travaux qui se terminent sur la RD 127 à Fresnes, Cachan et L'Haÿ-les-Roses pour la ligne RATP 187. Couloirs et voies réservées, priorité aux carrefours… les feux sont au vert pour les bus. Un programme de mise aux normes des arrêts les rend, par ailleurs, accessibles à tou.t.es les voyageur.euse.s (lire ci-contre). Tout cela contribue, en même temps, à diminuer l'impact des circulations sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, nuisances sonores), en réduisant la vitesse et la place de l'automobile.

Revers de la médaille, ces interventions peuvent être sources de perturbation, même temporaire, pour les riverain.ne.s et les usager.ère.s, à l'instar des travaux du T 9 et la montée en puissance des chantiers du Grand Paris - lignes de métro 15 et 14 Sud. Alors, afin de réduire les nuisances et prévenir les embouteillages, le Département propose un outil collaboratif de coordination, en lien avec la Société du Grand Paris, les communes et les exploitants de transports collectifs. Objectif : mieux coordonner les informations sur les chantiers pour favoriser des solutions et itinéraires alternatif.ve.s (lire page 32). ■

ACCESSIBILITÉ

Des arrêts de bus aux normes

Fin 2016, le Conseil départemental a reçu le Trophée de la mobilité, qui récompense son plan de mise en accessibilité des points d'arrêts de bus sur tout le territoire. Décernée par le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), cette distinction valorise le programme lancé en 2015 qui tend à rendre accessible 100 % des arrêts de bus d'ici l'année 2020.

En plaçant l'usager.ère au cœur de son plan d'action, le Département a su se distinguer des autres collectivités. Sur un total de 3 000 arrêts de bus sur le territoire, 2 100 sont déjà accessibles aux personnes à mobilité réduite, ainsi qu'aux parent.e.s avec poussettes, aux personnes âgées, etc. Un budget de 4,8 millions d'euros a été investi en 2015-2016 pour mettre en accessibilité 355 arrêts de bus répartis sur 22 lignes. D'ici fin 2017, ce sont 316 arrêts supplémentaires qui seront en travaux, ligne par ligne, y compris les voiries communales, en accord avec les villes. À travers son engagement volontariste, le Département mène ainsi une action concrète en faveur des publics les plus fragiles pour garantir l'accès de tou.te.s à l'espace public et aux transports collectifs. ■

© A. BACHELLIER

LES GRANDS PROJETS 2017

Plusieurs opérations menées par le Département sont engagées ou vont se poursuivre cette année. Elles concernent la rénovation de voies, des aménagements pour les bus, piéton.ne.s et cyclistes.

- **Avenues Roger-Derry et Paul-Vaillant-Couturier à Vitry-sur-Seine, l'avenue de la Liberté à Fresnes, l'avenue du Général-de-Gaulle à Maisons-Alfort et l'avenue de Boissy à Bonneuil-sur-Marne.**
- **La rénovation et le réaménagement des deux ponts Mandela à Ivry, des ponts du Port-à-l'Anglais à Vitry/Alfortville, de Maisons-Alfort et de Choisy-Le-Roi sont également programmé.e.s.**
- **Enfin, le réaménagement des rampes de la RD 7 à Villejuif devrait démarrer cet été, suite à la concertation menée au printemps 2016.**
- **Par ailleurs, le Département participe au financement de projets pilotés par l'État et la Région concernant la desserte du port de Bonneuil (prolongement de RN 406) pour 7,5 millions d'euros, et le réaménagement du pont de Nogent-sur-Marne (RN 486), pour 6,4 millions d'euros dont les travaux devraient débuter en juin.**

PLUS D'INFOS : valdemarne.fr/a-votre-service/info-travaux

136 millions €

dédiés aux aménagements de la voirie et au développement des transports en 2017.

© J. PAISLEY

Les aménagements facilitent la circulation de transports collectifs moins polluants.

En mode alternatif

Le développement des transports en commun et des circulations douces sont au cœur d'un nouveau partage de la route. Les modes alternatifs représentent une part importante des interventions du Département.

Pour chaque grand projet de réaménagement des routes conduit par le Département, le développement des transports en commun et des déplacements alternatifs aux véhicules motorisés occupe une place centrale. Cette orientation, inscrite dans le plan de déplacement du Val-de-Marne, adopté en 2008, vise à sortir de la culture du tout-automobile des années 1970, et à offrir à plus de 4 millions d'usager.ère.s val-de-marnai.se.s quotidien.ne.s de la route des mobilités plus respectueuses de l'environnement. Ainsi, au cours des dix dernières années, l'ensemble des axes routiers structurants du département a été transformé (RD 7, RD 19, RD 4) ou est en cours de mutation (RD 5, RD 127, RD 160) pour accueillir des tramways, des bus, des pistes cyclables et des espaces piétons.

Pour développer cette offre alternative, il s'agit d'abord de la rendre plus accessible et plus efficace. Ainsi, les réseaux de bus, des lignes anciennes ou nouvelles ont fait l'objet d'aménagements importants. À l'image du bus 393 (ligne Sucy-Bonneuil), des couloirs réservés permettent aux bus d'améliorer leur vitesse d'exploitation et leur régularité. C'est le cas des travaux qui se finalisent pour la ligne 187 sur la RD 127 entre Fresnes et Cachan. C'est aussi la finalité du projet de bus Altival qui doit voir le jour, à l'horizon 2021, entre Villiers-sur-Marne et Champigny-Ormesson.

ACCESSIBLES À TOU.TE.S LES USAGER.ÈRE.S

Dans le même temps, les stations de bus et les trottoirs ont été réaménagé.e.s pour les rendre accessibles à tou.te.s les usager.ère.s. De son côté, la pratique du vélo dispose aujourd'hui d'infrastructures importantes. Le long des routes, quelque 245 km de pistes cyclables ont été implantés. Et chaque année, 10 à 15 km de pistes nouvelles sont réalisés. L'objectif est de passer d'une pratique de loisir à un usage quotidien, en élevant à 5 % sa part dans l'ensemble des déplacements. Pour cela, 24 itinéraires structurants et sécurisés ont été définis, bénéficiant d'un jalonnement et permettant des trajets sans coupure à travers le département.

Les aménagements autour des routes et la pose de stationnements vélo (Véligo) permettent aussi de connecter directement les modes alternatifs de mobilité aux grands réseaux de transports collectifs (RER, métro). L'enjeu est d'autant plus important qu'à la mise en service des lignes 15 et 14 du Grand Paris Express, plus de 70 % des Val-de-Marnai.se.s seront à moins de 10 minutes, en bus ou à vélo, d'une station de métro. ■

Les rampes de la RD 7

Les travaux de réaménagement des rampes de la RD 7 démarreront avant l'été. Le projet a fait l'objet d'une concertation approfondie avec les riverain.ne.s au cours du printemps 2016, à travers des balades urbaines et des ateliers. Il s'agit de transformer une portion de quelque 700 mètres, aujourd'hui très routière, en boulevard urbain apaisé, avec trottoirs, pistes cyclables et traversées sécurisées.

TÉMOIGNAGES

DR

Nicolas Potier

Superviseur de terrain
bus Strav - Transdev

« La circulation des bus facilitée »

Les travaux d'aménagement des voiries empruntées par nos bus permettent d'améliorer leur fluidité. C'est le cas des travaux réalisés sur le tracé de la ligne J1-J2, avec le réaménagement d'une voie réservée, d'un carrefour à Villeneuve-Saint-Georges et d'une avenue à Limeil-Brévannes. Ces travaux, en particulier, rendent plus aisé le croisement des longs bus articulés. La mise aux normes des stations pour les personnes à mobilité réduite, en cours de réalisation sur nos lignes A, B, N et K représente, par ailleurs, un gain de temps pour les clients. Les bus ne sont plus obligés de stationner sur les accotements et réduisent donc leur temps d'arrêt aux stations.

© M. LUMBROSO

Thierry Ledey

Chef du service territorial Est au Conseil départemental

« Le bon compromis des usages »

Notre première mission est d'assurer la sécurité et la fluidité des déplacements sur les routes départementales. Pour cela, nous organisons un patrouillage régulier pour examiner l'état des voiries et nous intervenons en cas de détérioration ou à la demande d'utilisateur.rice.s. Nous réalisons un entretien, en lien avec la vétusté des infrastructures, qu'il s'agisse des chaussées, trottoirs, ponts et autres ouvrages routiers. Enfin, nous réaménageons complètement les routes à travers des opérations plus lourdes de requalification. Dans ce cadre, un partage de l'espace public est organisé pour répondre aux nouveaux usages de la route et trouver le meilleur compromis entre tou.te.s les usager.ère.s.

© R. COSTA

Cathy Morot

Participante à la concertation sur le projet d'aménagement des rampes de la RD7-Villejuif

« Un projet construit ensemble »

Pour la première fois, les riverain.ne.s ont été sollicité.e.s en amont d'un projet afin d'y contribuer pleinement. Les rampes posent au quotidien des problèmes de sécurité avec des stationnements en double, voire triple file, d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et aussi d'esthétique. Lors de deux réunions, chacun.e a pu faire part de ses problématiques. Notre parole a réellement été prise en compte et retranscrite au mot près dans les comptes rendus ! De riverain.ne.s, nous sommes devenu.e.s les acteur.rice.s d'un projet qui nous concerne. Cette démarche du Département, accompagnant la conduite au changement et nous permettant de nous sentir impliquées dans la vie locale, a été fortement appréciée.

Pierre Garzon

Vice-président du Conseil départemental en charge des Transports, des Déplacements, des Circulations et Infrastructures routières

« Un investissement utile à tou.te.s »

Le Val-de-Marne est en plein développement. L'arrivée des lignes 14 et 15 de métro du Grand Paris Express et des nombreux projets de transport (T 9, TZen 5, Altival…) va changer la vie de tou.te.s les Val-de-Marnais.e.s.
Dans une période marquée par des pics de pollution récurrents et de contraintes de circulations liées aux grands chantiers de développement du territoire, nous avons à cœur d'offrir aux habitant.e.s des moyens de transport nombreux, accessibles et soutenables. C'est pourquoi, les transports en commun, le vélo, la marche à pied et les espaces verts sont à l'honneur dans tous nos grands projets de réaménagement de voirie.
Parce que les dépenses d'aujourd'hui feront la richesse du territoire de demain, et malgré les coupes drastiques de l'État dans le budget des collectivités, le Département porte un haut niveau d'investissement en faveur de l'amélioration du cadre de vie des habitant.e.s. C'est une dépense publique indispensable aux entreprises et au soutien de l'activité économique sur notre département.

©A. BACHELLIER

© M. AUMERCIER

La RD 5 à Vitry va accueillir le tramway T9 et une station de métro.

Réduire l'impact des chantiers

Informations travaux, itinéraires et modes de déplacements alternatifs… Alors que le nombre de chantiers se multiplie sur les routes, le Département développe un outil de coordination pour réduire la gêne occasionnée.

Les chantiers de construction du métro du Grand Paris Express (ligne 15 Sud et Est et 14 Sud), ainsi que de nombreux autres travaux de réaménagement sur la voirie, réseaux souterrains ou pour les transports visent à améliorer la vie quotidienne des habitant.e.s et des salarié.e.s du Val-de-Marne. À terme, l'offre de transports collectifs sera plus importante et devrait se traduire par un usage moindre de la voiture. Mais, en attendant, les mises en service prévues en 2022 pour la ligne 15 Sud du métro et pour ligne 15 Est en 2030, ces chantiers vont générer, au cours des dix prochaines années, de plus en plus de perturbations, avec risques de bouchons. Les chantiers sont localisés mais leur impact devrait toucher l'ensemble du département.

Afin d'y pallier et de permettre aux usager.ère.s de continuer à se déplacer au mieux, le Département souhaite améliorer le dispositif d'information et de coordination des chantiers. Il construit pour cela un outil numérique, en partenariat avec les villes, les territoires, le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF), la Société du Grand Paris (SGP), la RATP, ainsi que les aménageurs et transporteurs.

EN PARTENARIAT AVEC LES TERRITOIRES

« Aujourd'hui, le Département utilise son système d'information géographique (SIG). Or, la coordination des chantiers sur les territoires est de la responsabilité des communes et des maîtres d'ouvrage qui disposent aussi d'informations essentielles », explique Valentin Neury, chef de la cellule circulation Grand Paris Express au Conseil départemental. Demain, il s'agit d'utiliser un logiciel dédié et collaboratif qui permettra un échange d'informations et de données, rendant plus fiable la démarche de coordination des chantiers.

Une convention a été signée dans ce sens par le Département avec la SGP, en décembre dernier. Au printemps, des réunions avec les partenaires seront organisées sur les territoires. Et d'ici l'été, des premières actions partagées pourraient être proposées. Il s'agit, par exemple, de créer un réseau de voies à préserver pour permettre des itinéraires alternatifs non perturbés ou, encore, des itinéraires pour les camions de chantiers du métro. D'autres initiatives visent à mieux coordonner les interventions et aménagements sur les voiries, à prévenir et réduire les comportements gênants, à favoriser les déplacements alternatifs (marche, vélo…) et à améliorer l'information des habitant.e.s. ■

Chantiers : qui fait quoi ?

Le Département réalise les études et conduit les travaux d'entretien sur les routes dont il a la gestion. Il associe, sur certains projets, les villes qui ont la charge de l'entretien et détiennent les pouvoirs de police sur les voiries communales.

L'État et ses services territoriaux gèrent l'entretien et la rénovation des autoroutes et voies express (A 84, A 6, A 4, RN 6, RN 406…).

Par ailleurs, dans le cadre des chantiers du Grand Paris Express (lignes de métro), c'est la Société du Grand Paris qui est maître d'ouvrage des travaux, en dehors du prolongement de la ligne 14 Sud assuré en copilotage avec la RATP.

Enfin, de nombreux concessionnaires des voiries interviennent dans les phases préparatoires de travaux pour déplacer, si nécessaire, les réseaux souterrains (eau, électricité, gaz, assainissement).

DÉCRYPTAGE

DES AMÉNAGEMENTS UTILES À TOU.TE.S

Transports, circulations douces, espaces verts… de nouveaux espaces publics sont créés sur les routes.

2 100 arrêts de bus accessibles à tou.te.s.
Participer au développement des modes de déplacements collectifs.

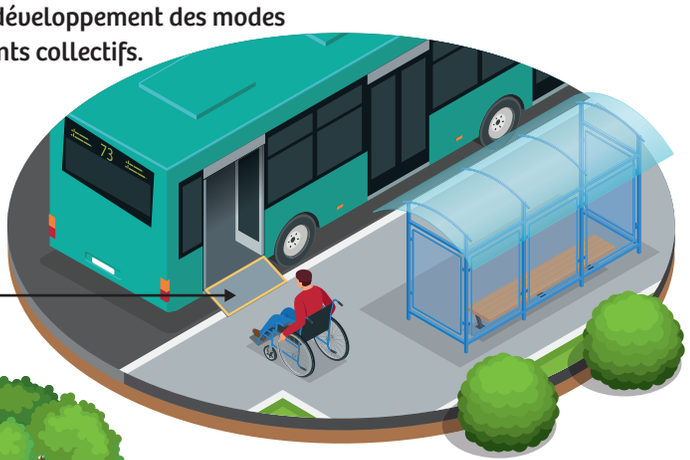

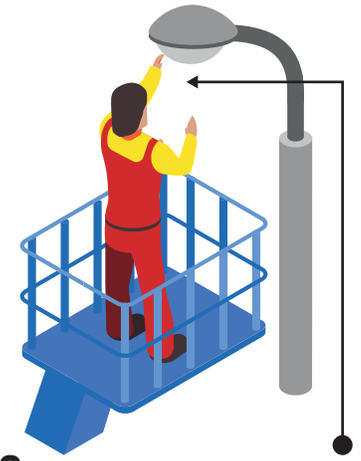

2 000 éclairages led installés par an.
Limiter notre consommation et réduire les coûts d'entretien.

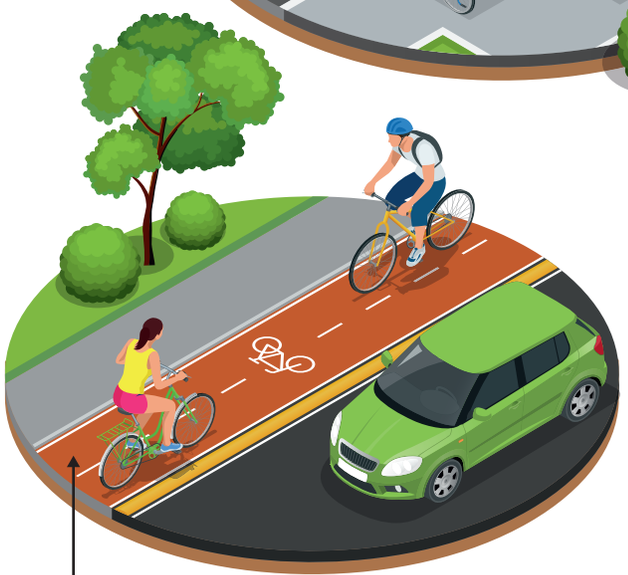

57 entreprises locales mobilisées.
Favoriser le tissu économique du territoire et soutenir l'emploi (non délocalisable).

245 km de pistes cyclables aménagés.
Favoriser des moyens de transport non polluants et bénéfiques pour la santé.

28 000 arbres entretenus.
Améliorer la qualité de l'air, le cadre de vie et maintenir la nature en ville.

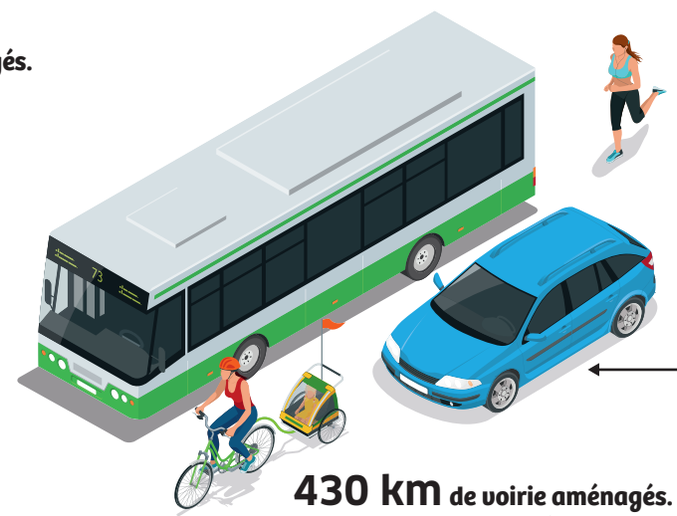

430 km de voirie aménagés.
Diversifier les modes de déplacement et mieux partager l'espace urbain.

PAR GÉRARD SIMA

SOLUTION DU NUMÉRO 343

MOTS FLÉCHÉS

Thématique : finances

		A		A		A		P		G
	B	U	D	G	E	T	A	I	R	E
		D	E	L	A	I	S		E	L
	D		V	I	T	A	U	X		L	P	
R	E	C	E	T	T	E				I	O	S
	P		L		E		P	I	N	G	R	E
D	E	P	O	T		A	R	G	E	N	T	
	N	L		A	A	R	O	N		E	S	T
R	S	A		X	I			E	R	S		V
	E	N	T	E	S		D	S	U		P	A

SUDOKU

1	2	3	9	6	4	7	8	5
6	9	4	5	7	8	3	2	1
5	7	8	3	1	2	6	4	9
7	6	1	4	9	5	8	3	2
4	5	2	1	8	3	9	6	7
3	8	9	7	2	6	1	5	4
9	4	6	8	5	7	2	1	3
8	1	5	2	3	9	4	7	6
2	3	7	6	4	1	5	9	8

Année à trouver :

1	8	9	4

« Année de création par Jules Gravereaux de la Roseraie départementale de l'Haÿ-les-Roses où Pierre de Ronsard aurait aimé se promener. »

EN NOS VILLES

V	A	L	E	N	T	O	N							
N	O	I	S	E	A	U								
G	E	N	T	I	L	L	Y							
F	R	E	S	N	E	S								
A	L	F	O	R	T	V	I	L	L	E				
L	I	M	E	I	L	B	R	E	V	A	N	N	E	S

« Octave Lapize, vainqueur du Tour de France en 1910, y a vécu ».

Mot mystérieux :

V[1]	I[2]	L[3]	L[3]	I[2]	E[4]	R[5]	S[6]	
S[6]	U[7]	R[5]	M[8]	A[9]	R[5]	N[10]	E[4]	

MOTS-FLÉCHÉS Thématique : routes départementales

© A. BACHELLIER

Dispose d'un cadre
Le bitume en est un
Temps préféré au mouillé
Peut-être rapide
Dérange l'automobiliste
Ailleurs que sur la route
Précise un chemin
S'utilise au pas
Jadis bicolore, aujourd'hui tricolore
Elle est réglementée
Propre pour des bus
Confiance ou croyance
À même le sol
Ne convient pas au clic de la ceinture
Sigle de borne familier
Exercice pour le code
Situer avec ou sans GPS
À surveiller absolument
Grand ou mauvais
Partie du permis
Les routes ont les leurs
Machin
A plus d'une gorge
Au bout d'une route américaine
Pour internautes belges
Première grande invention
Tel un passage clouté
Tâche
Pour norme de sécurité
Fait le point
D'âne pour un cassis
Absorbant végétal pour axe routier
Partout sauf au volant
A l'avant du camion
Lettres tombées sur des panneaux
Risque d'accident s'il est tombé
Sont pris au tournant
Tels des pneus à changer
Fabuliste grec
Résines fétides
Elle s'exprime en pourcentage

SUDOKU

Remplissez chaque grille avec des chiffres de 1 à 9, afin que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de neuf cases contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

Lorsque vous aurez trouvé l'ensemble des chiffres de cette grille et reporté ceux contenus dans les cases de couleur à l'intérieur de la frise ci-dessous, vous obtiendrez un nombre répondant à la définition suivante :

« Année durant laquelle les premiers bateaux-mouches firent leur apparition à Paris. »

	5	7		4		9	8	
4			2		9			3
	6		5		1		2	
		5		9		3		
7		6		1		8		2
	2			3			7	
3		2	1		8	6		7
6			3		4			9
	1	4		6		2	3	

EN NOS VILLES

La grille ci-jointe est constituée en chacune de ses lignes horizontales d'une localité du Val-de-Marne qu'il convient de retrouver en vous aidant des définitions (6 en tout).

Après avoir découvert et reporté une à une chacune de ces lettres contenues dans les cases de couleur rouge à l'intérieur de cette même frise, apparaîtra ensuite une commune mystérieuse répondant à la définition suivante :

« Le groupe de rock, Les Chaussettes Noires, s'y est formé en 1959. »

Pour vous aider, sachez que cette localité est composée de 3 voyelles (dont une en double) et de 4 consonnes.

I		5	N	1	3			3	S					
II	2	U			5	S								
III			G	3		4			2		A	2		3
IV				4	3	N				O			O	5	
V		2	1	U	3	5	6							
VI			6		N			2		3	5	N	3		

1	2	3	4	3	5	6

I. Son château est dominé par un donjon de plus de 50 mètres (plus haut édifice fortifié médiéval d'Europe).

II. On peut y admirer le centre horticole de la ville de Paris.

III. Elle possède le label « commune touristique ».

IV. L'actrice Vanessa Paradis y a fréquenté le lycée Pablo-Picasso.

V. Son aqueduc Médicis remonte à l'année 1613.

VI. Son blason comporte, entre autres, trois ablettes de sable posées en bandes.

COMPLÉMENTS d'informations

✱ Étant bénévole de l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV), j'ai lu avec beaucoup d'intérêt l'article « Comment éviter une expulsion » (**Val*de*Marne** n°341, janvier 2017, p.19). Dans le « Pour en savoir plus », en fin d'article, vous conseillez aux lecteurs de contacter l'ADIL, le CCAS de la ville et l'EDS du secteur. Je pense qu'il serait important de préciser les intitulés exacts de ces acronymes [...] Par ailleurs, vous omettez de communiquer les coordonnées d'associations de défense des locataires, comme la Confédération nationale du logement (CNL), la Confédération générale de logement (CGL), l'association Consommation logement et cadre de vie (CLCV)...

Marie-Claude G/ Maisons-Alfort

LA RÉDACTION : Merci de votre courrier. Cependant, concernant le nom des organismes dont vous citez les noms, nous vous indiquons que nous les avions écrits en toutes lettres dans le texte de la fiche pratique. Enfin, pour compléter vos informations, voici les liens internet des associations de défense des locataires. CNL : cnl94.fr ; CGL : lacgl94.fr ; CLCV : clcv-valdemarne.fr

Améthyste à 35 € (suite)

✱ En réponse au courrier de Marie-Claude L. de Villiers-sur-Marne, « Intéressant, le pass à 35 euros ? » (**Val*de*Marne** n° 343, mars 2017, p.34), je tenais à faire une simple observation. Nous sommes deux retraités imposables. Nous dépensons chacun, pour nos déplacements en RER A et/ou E et bus, 36,50 euros tous les quinze jours. Cela représente par mois 36,50 x 4, soit 146 euros par mois en tout, donc 73 euros chacun. Avec un pass Navigo Amethyste à 35 euros par mois, cela représenterait pour nous une réelle économie. Il faut tenir compte du fait que, en dehors de notre zone, un billet coûte cher. Récemment, un déplacement entre Val-de-Fontenay et Val-d'Europe a coûté aller-retour 10,60 euros.

François & Annie B@Fontenay-sous-Bois

Impatiente !

✱ Concernant la carte Navigo-Améthyste, je ne partage absolument pas l'avis de Marie-Claude L. publié dans votre magazine de mars. J'habite Le Plessis-Trévise, en zone 4, et pour le mois de février, j'ai fait le compte de mes dépenses « transports ». Je suis allée six fois à Paris et, pour chaque sortie, je dois prendre deux tickets de bus et deux tickets de RER, au moins... Au total, je dépense autour de 55 euros ! De plus, je prendrai de moins en moins ma voiture si je dispose de ce pass. J'attends donc avec impatience cette carte à 35 euros dont j'avais déjà entendu parler l'année dernière et que je pensais tombée aux oubliettes. Merci de ne pas laisser tomber l'affaire... !

Françoise B@Le Plessis-Trévise

FANS DE Guébriant

◆ En janvier, les élèves de 5e du collège Paul-Klee à Thiais sont parti.e.s en classe de neige à Guébriant, le village vacances du Conseil départemental. Voici quelques témoignages de parent.e.s de collégiens, enchanté.e.s par cette expérience.

Parent.e.s de Livad : *« Nous sommes des "parent.e.s poules" et nous avons laissé partir notre fils en toute confiance. C'est une expérience humaine et sportive très importante. Notre fils a un bon niveau en ski et il a été émerveillé, même s'il était en terrain connu. »*

Papa de Gaëtan : *« Le fait de partager du temps avec leurs professeurs les aident pour beaucoup de choses. »*

Maman de Khémuel : *« Ce séjour lui a donné confiance en lui. »*

Si vous ne recevez pas le magazine du Conseil départemental, vous pouvez nous l'indiquer en remplissant le formulaire sur valdemarne.fr ou en contactant Chantal Chaabi : 01 43 99 71 33 ou chantal.chaabi@valdemarne.fr

Envoyez vos courriers à

Val*de*Marne

➡ Vous avez un avis, une critique, un coup de cœur... ces pages sont les vôtres !
Écrivez-nous à **cvm@valdemarne.fr** ou par **courrier à Val*de*Marne**, magazine du Conseil départemental, hôtel du département, 94054 Créteil cedex.

© D. MERLE

COMMISSION PERMANENTE DU 13 MARS

SOUTIEN AU SPORT SCOLAIRE

Le Conseil départemental accorde chaque année une subvention de fonctionnement à chacune des associations sportives des collèges.

La législation prévoit la création d'une association sportive affiliée à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) dans tous les établissements d'enseignement public du second degré. Si elle favorise, bien sûr, la pratique sportive, la présence d'une association sportive au sein d'un collège encourage l'accès aux prises de responsabilité des jeunes et l'exercice de la citoyenneté. C'est pourquoi, le Conseil départemental accorde une subvention de fonctionnement à chacune des associations.

Il est à noter qu'une aide supplémentaire est octroyée aux licencié.e.s des associations sportives des 36 collèges les moins socialement favorisés. Cet effort a pour objectif de réduire le montant des cotisations restant à la charge des familles. Au total, le budget annuel consacré au soutien à la pratique sportive est de 100 360 euros. Pour l'année 2015-2016, on comptait 11 595 licencié.e.s et 1 481 jeunes officiel.le.s certifié.e.s ayant accédé à des responsabilités.

Des aides différenciées

L'aide représente 75 418 euros pour 11 595 licencié.e.s réparti.e.s en 104 associations sportives. L'UNSS apporte son concours au Département pour apprécier le travail réalisé par les associations sportives et les résultats obtenus, ce qui permet de déterminer le montant de l'aide en fonction du dynamisme et du nombre d'activités proposées par chaque association. L'aide complémentaire de 3 euros par licencié.e aux associations des 36 collèges les moins favorisés s'élève à 12 120 euros pour 4 111 licencié.e.s. L'aide aux jeunes correspondant au versement d'une aide supplémentaire aux associations les ayant formé.e.s s'élève à 21 171 euros pour 1 471 jeunes réparti.e.s dans 91 associations sportives.

Enfin, l'aide aux associations sportives ayant des projets spécifiques visant à développer l'émancipation et la citoyenneté des jeunes représente 3 771 euros pour 16 projets validés. Faut-il rappeler que, pour encourager la pratique sportive des collégiennes de 4e et de 3e, le Conseil départemental verse à l'UNSS ou à chaque association sportive une aide financière de 12 euros par jeune fille s'inscrivant à l'association sportive de son collège. De plus, pour développer le sport féminin, une journée intitulée « Fête du sport les filles ! », réservée aux filles âgées de 12 à 17 ans, est organisée dans le cadre des Jeux du Val-de-Marne.

CLAUDE BARDAVID

100 360 €

C'est le montant des subventions attribuées en 2015-2016 aux associations sportives des collèges.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS **de la commission permanente**

Lors de cette séance du 13 mars, les rapports suivants ont été adoptés.

© A. BONNEMAISON

Femmes en danger

Le Département a fait de la lutte contre les violences faites aux femmes une grande cause sur le territoire. Afin de renforcer la protection des femmes en très grand danger, il est signataire, depuis 2015, avec l'État et la Région, d'une convention mettant en œuvre un dispositif visant à renforcer la protection des femmes en très grave danger. Aujourd'hui, ce sont dix téléphones qui leur sont mis à disposition. Dotés d'un système d'alerte direct, ils permettent aux femmes victimes de violences d'être rapidement secourues. Le coût total est réparti entre l'État, la Région et le Département.

PARENTS D'ÉLÈVES

Chaque année, le Département accorde des subventions de fonctionnement aux associations de parent.e.s d'élèves en fonction du nombre de sièges pourvus au sein des conseils d'administration des collèges publics du Val-de-Marne. Pour l'année scolaire 2016-2017, les associations les plus représentatives ont obtenu 54,23 % des sièges pour la FCPE et 12,99 % des sièges pour la PEEP. C'est un montant global de 22 842 euros qui est réparti au prorata des voix obtenues par chacune des associations : 72,22 % à la FCPE, soit une subvention de 16 954 euros, et 25,78 % à la PEEP, soit une subvention de 5 888 euros.

© M. LUMBROSO

La Plage-Bleue

Le plan d'eau du parc départemental de la Plage-Bleue permet la pratique de la pêche, sous réserve que cette activité soit encadrée. Afin de ré-empoissonner ce plan d'eau, une convention a été signée avec l'Association de pêche de la Plage-Bleue (AAPB), soutenue par la ville de Valenton. Une subvention d'un montant annuel de 3 000 euros a été attribuée à l'association.

LAURENT PRÉVOST, NOUVEAU PRÉFET

© M. LUMBROSO

Laurent Prévost a été nommé préfet du Val-de-Marne le 9 mars dernier. Ce nouveau représentant de l'État dans notre département était jusqu'à présent directeur général de la Sécurité civile et de la Gestion des crises (DGSCGC) au ministère de l'Intérieur. Il fut également préfet de la Haute-Marne en 2009 puis, préfet de la Martinique de 2011 à 2014. Laurent Prévost remplace ainsi Thierry Leleu qui, après plus de quatre années passées en Val-de-Marne, va rejoindre le Conseil d'État. Avant de quitter ses fonctions, Thierry Leleu a souhaité remercier l'ensemble des élus et acteurs de la vie publique départementale pour leur travail en commun. Qualifiant notre département *« d'attachant, vivant, ouvert aux autres et épris de justice »*, il a souligné que le Val-de-Marne était aussi *« le lieu du possible, du compromis et de la conception positive de l'avenir. »*

DÉLIBÉRATIONS

SPORTS À NOISEAU

Noiseau projette la construction d'un plateau multisports, comprenant un équipement type city-stade, entouré d'une piste trois couloirs avec un terrain multiactivités en herbe (un demi-terrain de football), à côté d'une zone de jeux pour enfants, afin de créer un espace intergénérationnel. Cet ensemble multisports, accessible à tou.te.s, permettra, par sa proximité aussi avec des écoles, de faire cohabiter pratiques sportives, de loisirs et de détente. Une subvention départementale de 41 920 euros est allouée à la ville de Noiseau.

RD 7 À VILLEJUIF

Dans le cadre d'un projet de refonte des rampes et des contre-allées de la RD 7 pour améliorer la qualité de vie des habitants, des commerçant.e.s et des usager.ère.s, une concertation a été mise en place. Il en ressort la nécessité d'améliorer l'accessibilité aux transports en commun par déplacement des arrêts de bus situés aujourd'hui sur les contre-allées pour les installer sur les accotements de la rampe. Une demande de subvention sera sollicitée auprès du Syndicat des transports d'Île-de-France.

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le Département soutient les actions de sensibilisation et de formation aux dangers de la route qu'organise la Prévention routière auprès des différents publics. Une convention est passée avec cette association pour l'année 2017, prévoyant le versement d'une subvention de 22 908 euros.

GROUPE GAUCHE CITOYENNE EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

DR

Christine Janodet
Conseillère départementale chargée de la Restauration scolaire

Christian Métairie
Vice-président du Conseil départemental chargé du Développement durable et de la Transition énergétique

Services publics et investissements au plus près des Val-de-Marnais.e.s

Améliorer le quotidien des Val-de-Marnais.e.s, tout en refusant d'augmenter les impôts, cela reste nos objectifs prioritaires pour le budget 2017.

Ce n'est pas du goût de tout le monde. Dans la campagne présidentielle actuelle, plusieur.e.s candidat.e.s adeptes du libéralisme exigent **la réduction des déficits et du nombre de fonctionnaires nationaux.ales et territoriaux.ales.** Voilà qui va aider à résorber le chômage ! Et en reportant une part importante du déficit national sur les collectivités territoriales, le gouvernement les pousse à suivre cette voie de **l'austérité mortifère pour le développement social.**

Au contraire, notre Conseil départemental fait le choix de **ne pas baisser le niveau des services en direction de la population.** Pas question donc de réduire indistinctement le personnel et les dépenses de fonctionnement bien souvent attachées à différents services publics départementaux. Nous maintenons aussi des allocations et aides non obligatoires, qu'elles concernent le sport ou la culture, les déplacements ou l'alimentation, les enfants, les jeunes ou les seniors.

De nombreux acteurs économiques regrettent le manque **d'investissement local.** Avec **335 millions d'euros** en 2017, nos investissements ne ralentissent pas malgré l'appel des partisan.te.s de l'austérité. Nous affirmons cette nécessité pour la vie quotidienne des habitant.e.s, autant que son impact sur la vie économique locale et l'effet d'entraînement des investissements locaux : construction et rénovation de collèges, transports publics et de voirie, espaces verts et qualité de l'eau et de l'air, réseau de fibre optique et communications, équipements culturels et sportifs de proximité, logements… Et dans le même temps, dans le Val-de-Marne, nous améliorons notre capacité d'autofinancement – plus de 75 millions d'euros d'épargne brute !

Nous réaffirmons que **la dépense publique est utile** et nous rappelons que **l'investissement se fait pour les générations futures.** C'est pourquoi un investissement massif pour la transition écologique et énergétique de notre société serait utile.

Pour conclure, nous nous félicitons que le gouvernement ait pris la mesure de **la détresse financière des départements,** parmi les collectivités territoriales **les plus impactées par l'austérité et les diminutions de dotation de l'État.** Car les baisses de dotation de l'État sont cette année, pour nous, de **27 millions d'euros** pour le fonctionnement du Département, et de plus de **130 millions** pour les trois allocations nationales de solidarité aidant les personnes âgées, en situation de handicap ou à la recherche d'un emploi (APA, PCH et RSA).

Le gouvernement a tenu compte de la situation financière de notre Département, de nos dépenses d'allocations individuelles de solidarité et du reste à charge en matière de TVA, et nous fera bénéficier du **nouveau fonds d'urgence,** comme 45 autres départements, à hauteur de **12 millions d'euros**. De quoi conforter notre pari financier et équilibrer un budget au service de tous les Val-de-Marnais.e.s et d'abord des plus fragiles. ■

gc.eelv.cd94@gmail.com

les Républicains

LES RÉPUBLICAINS – VAL-DE-MARNE AUTREMENT

© ERIC LEGRAND

Libérale ou pas, la Gauche au pouvoir, ça ne marche pas !

Le quinquennat des socialistes a été un échec cuisant ! En renonçant à briguer un second mandat, François HOLLANDE a avoué aux Français que la Gauche, qu'elle soit social-démocrate ou social-libérale, est incapable de répondre à leurs préoccupations et de redresser notre pays. **Au moment où nos concitoyens s'apprêtent à élire leur nouveau Chef de l'État, chacun d'entre eux aura en mémoire le bilan calamiteux des socialistes.**

La Gauche au pouvoir, c'est taxer plus pour dépenser plus !

Sans hésitation, la Gauche a fait les poches des classes moyennes et d'elles uniquement ! **Ce matraquage fiscal sans précédent a été tel que la France occupe la deuxième place des pays occidentaux qui taxent le plus les ménages.** Alors que cette mesure devait contribuer à réduire les déficits publics, tout le monde a bien vu que la Gauche, fidèle à son habitude lorsqu'elle est au pouvoir, a ouvert les vannes de la dépense publique. Les taxes se sont multipliées et ont conduit à de multiples mouvements de protestations (les « pigeons », les « poussins », les « bonnets rouges »…) exprimant le ras-le-bol des Français. Avec la Gauche, c'est plus d'impôts pour plus de dépenses. **Avec une dette publique qui frise les 100% de la richesse nationale, nous sommes au bord du gouffre !**

La Gauche au pouvoir, c'est le chômage pour tous !

Pétrie dans ces contradictions idéologiques, la Gauche est incapable de mener une politique économique qui permet de libérer les énergies créatrices d'emplois. Au contraire, elle reste désespérément accrochée à la seule méthode des emplois subventionnés par l'argent public. **La valeur travail a été constamment piétinée par la Gauche !** Elle a aussi complexifié les normes et alourdi les charges sur les entreprises qui sont pourtant les moteurs économiques de la croissance ! Avec +25% de chômeurs en France (+30% dans le Val-de-Marne !) depuis mai 2012, **la Gauche est assurément la championne de l'injustice sociale !**

La Gauche au pouvoir, c'est l'autorité nulle part !

Cela était à prévoir quand on sait que la Gauche prône l'égalitarisme à tous les étages, la culture de l'excuse et le laxisme pénal quand elle est aux responsabilités. **N'oublions pas « l'affaire Léonarda » !** En étant humilié par une jeune collégienne, M. HOLLANDE a abaissé la fonction présidentielle. Et que dire aussi des manifestations violentes contre la loi Travail et des rassemblements nocturnes tolérés en plein état d'urgence ? La Gauche reste bien silencieuse face aux débordements et aux agressions sur les forces de l'ordre. **Bref, la présidence « normale » a détruit l'autorité de la fonction présidentielle et a encouragé le sentiment d'impunité !**

La Gauche au pouvoir, c'est le mépris des Français !

« *Mon ennemi, c'est la finance !* » mais M. HOLLANDE nomme un banquier d'affaires au ministère de l'Economie ! Quand le premier traite nos concitoyens de « *sans-dents* », le second qualifie « *d'illettrées* » le personnel d'une petite entreprise familiale ! N'oublions pas M. CAHUZAC, le ministre du Budget qui était lui-même un fraudeur fiscal et l'éphémère ministre M. THEVENOUD qui ne payait pas ses impôts par « phobie administrative » ! Et que dire du redécoupage de la carte des régions entre copains socialistes, du coiffeur de M. HOLLANDE payé 9 895 € par mois, etc…**Bref, la Gauche morale, toujours prompte à donner des leçons, a explosé en plein vol !**

Les Français veulent définitivement tourner la page de ce quinquennat et sanctionner tous ceux qui ont participé à cet échec retentissant ! Ils doivent pouvoir compter sur un Chef de l'Etat qui incarne la fonction et sur une majorité parlementaire solide afin de mettre en application un programme clair pour redresser le pays dès l'été 2017. **Le changement de cap pour une France plus forte, plus libre et plus audacieuse est fortement demandé par les Français.** Pour donner ce souffle nouveau dont la France a tant besoin, faites entendre votre voix les 23 avril et 7 mai 2017 ! ■

Olivier CAPITANIO, Jean-Daniel AMSLER, Karine BASTIER, Paul BAZIN, Fernand BERSON, Laurence COULON, Richard DELL'AGNOLA, Chantal DURAND, Hervé GICQUEL, Emmanuel GILLES de la LONDE, Pierre-Jean GRAVELLE, Patricia KORCHEF-LAMBERT, Françoise LECOUFLE, Jean-François LE HELLOCO, Déborah MÜNZER, Marie-France PARRAIN, Marie-Christine SÉGUI, Julien WEIL, Métin YAVUZ

Écrivez-nous sur : groupe-lesrepublicains-valdemarne-autrement@valdemarne.fr
Réseaux sociaux : Likez et faites liker notre page www.facebook.com/94autrement

GROUPE FRONT DE GAUCHE
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS - PARTI DE GAUCHE - CITOYENS

© ALAIN BACHELLIER

Pierre Bell'Lloch

Vice-président du Conseil départemental en charge de l'Insertion professionnelle, de l'Emploi, de la Formation, des Relations avec le monde du travail, de l'Économie sociale et solidaire, du Commerce équitable, de l'Eau et de l'Assainissement

Canton de Vitry-sur-Seine 1

Faire vivre la démocratie de proximité

Les principaux.ales candidat.e.s à l'élection présidentielle ont pu s'exprimer devant l'Assemblée des départements de France sur l'avenir des départements. Le choix des électrices et électeurs qui s'exprimeront les 23 avril et 7 mai aura inévitablement des conséquences sur l'avenir des collectivités territoriales et le quotidien de leurs habitant.e.s.

Pour nous, le futur président de la République et le gouvernement devront restituer leur pleine autonomie financière aux collectivités, leur donnant ainsi les capacités d'être de véritables leviers de la relance économique. C'est ce que défend notamment Jean-Luc Mélenchon.

C'est seulement dans ce cadre que les collectivités pourront conserver leur rôle moteur, par la relance de grands investissements d'équipements et d'infrastructures. Utiles aux entreprises et aux personnes privées d'emploi, ces investissements sont à la base d'un cercle vertueux pour l'économie. En coopération, les unes avec les autres, les différentes collectivités (régions, communes, départements) contribuent ainsi au développement de notre pays en répondant aux besoins des populations. C'est leur travail quotidien qui permet de définir les investissements nécessaires à un développement équilibré et écologique de nos territoires.

Face à cela, les candidat.e.s pro-austérité dévoilent leur lot de réductions budgétaires ou de suppressions de postes de fonctionnaires. « 120 000 » dit l'un, « 500 000 » renchérit l'autre. Qui dit mieux !

C'est cette politique irresponsable que nous refusons car elle ne fait qu'aggraver le chômage et effacer le service public. Cette politique provoque des fermetures de bureaux de poste là, des services hospitaliers débordés ici… Mais l'austérité, c'est aussi des centaines de milliers d'emplois menacés dans le BTP, dans l'économie sociale et solidaire. C'est une activité économique qu'Emmanuel Macron ou François Fillon proposent de saborder en contractant l'investissement public.

Ils vont ainsi jusqu'à imaginer la suppression des départements au sein de la métropole, dans un grand ensemble où les décisions locales seront prises à bien plus grande échelle, loin des préoccupations et sans proximité avec les citoyen.ne.s du Val-de-Marne. Mais surtout, avec le risque de ne pas respecter la spécificité des politiques publiques conduites en Val-de-Marne.

Ces politiques de solidarité, comme la prise en charge de la moitié de la carte Imagine R, comme les crèches départementales, comme Ordival… Qui mènera demain ces politiques ?

D'autres candidat.e.s proposeront, eux. elles, d'opposer les moins favorisé.e.s aux plus démuni.e.s, en discriminant les bénéficiaires des politiques de solidarité. Sous couvert de « *justice* », ils.elles s'apprêtent en réalité à proposer le travail obligatoire gratuit pour tou.te.s les bénéficiaires des minima sociaux et notamment le RSA.

Nous devons, au contraire, affirmer lors de cette élection présidentielle, la nécessité de renforcer le couple commune-département, en redonnant aux départements les moyens légaux et financiers pour assumer leurs missions. Il faudra aussi s'exprimer en faveur d'une « *nouvelle décentralisation* », démocratique celle-ci, car fondée sur l'indispensable intervention des citoyennes et des citoyens.

Moderne, elle devra tirer les conséquences de la loi NOTRe et de ses « *schémas régionaux* » qui ont, avec les métropoles, délesté l'échelon départemental d'une partie de ses compétences et de ses moyens. Éloignant le.la citoyen.ne des centres de décisions, cette loi accroît les inégalités. Il est temps d'y mettre fin.

L'élection présidentielle et les législatives compteront pour préserver l'avenir de nos départements et de nos communes, rétablir la libre administration des collectivités territoriales, dont le principe figure dans la Constitution, et faciliter ainsi les coopérations entre elles, en faveur de leurs habitant.e.s et donc de notre quotidien.

Notre choix, c'est celui de l'avancée d'une nouvelle République, sociale, démocratique, écologique et solidaire, utile pour le Val-de-Marne et ses habitant.e.s. ■

Contacts : groupe-fdg@valdemarne.fr
Groupefdg94@gmail.com
www.valdemarne-ensemble.fr

PS MRC

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES ET RÉPUBLICAINS

© M. LUMBROSO

Dans le Val-de-Marne aussi, la carte scolaire 2017 doit refléter l'effort du Gouvernement pour l'école publique !

La préparation de la rentrée scolaire dans les établissements du premier et du second degré mobilise toutes celles et ceux qui, comme nous, défendent les conditions d'accueil et d'enseignement à l'école de la République.

Après des années de réduction des moyens de l'enseignement public sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, le Gouvernement de gauche a replacé l'éducation nationale au cœur des priorités de la Nation : mise en place d'une véritable formation des enseignants, création de 55.000 postes, rétablissement d'un réseau d'enseignement prioritaire, développement de la scolarisation des enfants de 2 ans,...

Chacun le reconnaît désormais, du moins parmi celles et ceux qui défendent l'école de la République : la situation s'est redressée en 5 ans.

Même s'il faut poursuivre sur ce nouvel élan, ce qui a pu être fait depuis 2012 est une étape essentielle pour l'avenir de nos enfants et l'égalité des chances. Mais aussi parce que l'école est un vecteur essentiel d'appropriation des valeurs de la République et du respect de l'autre.

Cet effort de l'Etat doit trouver sa concrétisation dans tous les territoires.

Or, ce n'est pas encore le cas dans le Val-de-Marne.

Malgré la création supplémentaire de 160 postes d'enseignants pour notre seul département à la prochaine rentrée, des dizaines de classes sont menacées de fermetures, les services académiques préférant garder les postes disponibles « en réserve ».

Ainsi, dans le canton dont je suis l'élu, par exemple, une classe de maternelle sera fermée à l'école Marie Curie à Ablon-sur-Seine pour 3 élèves annoncés en moins. A l'école maternelle Pauline Kergomard à Villeneuve-le-Roi, une classe est également menacée de fermeture pour... 1 élève en moins. La fermeture d'une classe à l'école primaire Jules Ferry, toujours à Villeneuve-le-Roi est envisagée.

Et ce qui est vrai là l'est aussi ailleurs dans le Val-de-Marne.

Ces perspectives ne sont pas cohérentes avec les moyens débloqués par le Gouvernement dans un effort qui mérite d'être salué.

Nous avons demandé à l'Inspection Académique de renoncer à ces fermetures lorsque les baisses d'effectifs ne sont pas avérées ou significatives.

C'est le sens du vœu voté par les élus de gauche, les responsables des enseignants et des parents d'élèves – les élus de droite ne s'y associant malheureusement pas - le 14 mars dernier.

Rendez-vous nous a été donné en juin pour finaliser la carte scolaire.

Les conseillers départementaux socialistes et républicains continueront, évidemment, à se battre pour que les moyens supplémentaires pour l'école se concrétisent par plus de classes et plus d'enseignants au moment où nous attendons, dans le Val-de-Marne, 1674 élèves supplémentaires.

Mais évidemment, nous ne pourrons pas tout.

L'avenir de l'école publique dépendra étroitement des choix que les français feront dans les prochaines semaines.

Il faut, en effet, rester cohérent : comment prétendre renforcer l'école de la République quand, dans le même temps, un candidat annonce, s'il est élu, 500 000 suppressions d'emplois dans les services publics !

Chaque citoyen, chaque parent, doit garder à l'esprit l'enjeu de société que représente l'avenir de l'école de la République, c'est-à-dire celui de nos enfants. ■

Daniel Guérin
Conseiller départemental d'Ablon-sur-Seine, Villeneuve-le-Roi et Orly

Retrouvez l'actualité du groupe des élus socialistes et républicains du Conseil départemental sur :
Facebook : https://www.facebook.com/gsr.valdemarne/
Twitter : @GSRCD94
Tumblr : http://groupesocialisterepublicain94.tumblr.com

GROUPE CENTRISTE ET INDÉPENDANT

© A. BACHELLIER

Frédérique Pradier
Conseillère départementale
Canton de L'Haÿ-les Roses - Fresnes

Grand Paris : transports, emploi, logement

Le Grand Paris, né en 2009, avait pour objectif de redonner vitalité et croissance à la métropole parisienne. Pour y parvenir, il est alors apparu essentiel de créer un rééquilibrage entre les territoires riches et ceux les plus pauvres.

C'est ainsi qu'ont été créé.e.s la métropole du Grand Paris et 12 établissements publics territoriaux (EPT), rassemblant 131 communes, visant à établir une gouvernance élargie plus à même de faire face aux contrastes du territoire. **Le Val-de-Marne est composé de 3 EPT : Le T10 « Paris-Est Marne-et-Bois » ; le T11 « Grand-Paris Sud-Est Avenir » et le T12 « Grand-Orly Seine Bièvre ».** Ce nouvel échelon territorial gère un certain nombre de compétences, telles que la gestion des déchets ménagers, les équipements sportifs d'intérêt territorial, l'assainissement et l'eau…

Le premier chantier du Grand Paris a été le lancement d'un nouveau réseau de transports en commun pour la région-capitale, en cohérence avec des lieux de travail et de vie. En effet, si les temps modernes facilitent et améliorent la mobilité, elle l'impose aux usager.ère.s dont le travail est éloigné du domicile, avec des horaires parfois inadaptés et une irrégularité qui augmente leur temps de trajet de manière croissante. Il est donc nécessaire de penser le Grand Paris en termes de transports mais aussi en termes d'emploi et de logement. La nouvelle offre de transport du Grand Paris Express, qui vient en complément de l'offre existante, va permettre de mettre fin à un modèle radioconcentrique, alors même que 70 % des trajets le sont de banlieue à banlieue. Elle fluidifiera le réseau existant et ouvrira de nouvelles voies aux déplacements des usager.ère.s. **Le gigantesque chantier du Grand Paris, qui démarre sur le Val-de-Marne avec notamment la ligne 15 Sud, ne doit pas faire oublier les deux autres points majeurs d'une stratégie gagnante du Grand Paris : l'emploi et le logement.**

Concernant l'emploi, **les chantiers du Grand Paris Express représentent 15 000 emplois par an,** une manne que le gouvernement aime à rappeler. Néanmoins, **il faudra rester vigilant.e afin que les chantiers entrepris dans le Val-de-Marne créent bien des emplois sur notre territoire.** Des conventions sont en passe d'être signées entre la Société du Grand Paris et les EPT pour offrir certaines garanties, en termes d'emploi mais aussi en termes de formation et d'insertion. **Si ces mesures sont nécessaires, elles restent pourtant insuffisantes.** En effet, elles ne garantissent pas la mise en œuvre d'emplois durables à long terme sur notre département. **Seule la construction de zones d'activités, et particulièrement de bureaux, permettra d'offrir demain et après-demain des conditions pérennes pour un chômage faible.** En effet, les chiffres sont sans équivoque, l'activité est encore omniprésente sur Paris et les Hauts-de-Seine qui cumulent à eux deux plus de 50 % des parcs de bureaux de l'Île-de-France, contre 7 % pour le Val-de-Marne. **C'est pourquoi le Département doit veiller à développer des parcs immobiliers à vocation de bureaux, ainsi que des activités en phase avec les qualifications locales existantes ou potentielles.**

Enfin, la question du logement est également primordiale. **Le Val-de-Marne est bien doté en logements sociaux,** puisque le T12 compte 30 % d'habitat collectif social, contre 28 % dans le T11 et 20 % dans le T10. **Néanmoins,** malgré ces chiffres, **les inégalités perdurent.** Si **notre groupe est très attaché au modèle social français du logement,** qui apporte mixité sociale et cohésion au sein de la population, le Département ne peut continuer à rester aveugle aux besoins des plus démuni.e.s en termes de logements. Si la construction reste une possibilité sur certains territoires, ceux déjà fortement urbanisés ne pourront pas répondre aux demandes, il faudra donc trouver d'autres solutions. **Ainsi, tel que l'a pointé récemment la Cour des comptes, l'une des solutions pourrait être la remise en question de la détention « à vie » d'un logement social.** En effet, le taux de rotation des logements sociaux est très faible (9,7 % des logements sont libérés chaque année), ne permettant pas un renouvellement et la possibilité pour des ménages pauvres et très modestes, d'accéder au logement social de plein droit. ■

© M. LUMBROSO

Mobile n°26

Xavier Veilhan (2015)

Mobile n°26 est une œuvre de Xavier Veilhan, créée *in situ* à l'occasion des dix ans du MAC VAL. La structure est installée à la fois à l'intérieur du musée et sur son toit. Dans le hall d'accueil, un mobile est accroché au plafond, tandis qu'une sphère est posée au sol, lestée et revenant à sa position initiale, tel un culbuto, lorsqu'on la bouge. L'installation semble traverser le plafond puisqu'elle se prolonge sur la terrasse, sous forme de tiges surmontées de globes. Elle est visible depuis le parvis du musée.

L'ensemble combine ainsi deux types d'images, une que l'on saisit immédiatement et une qui n'apparaît qu'à condition de rentrer dans le musée. L'image est fractionnée, le public la recompose d'abord de loin, puis, par son propre déplacement, en pénétrant dans le bâtiment.

Les mobiles s'inscrivent dans l'histoire de l'art, mais si l'on peut penser à Calder, Xavier Veilhan développe une esthétique singulière avec la monochromie, la brillance et le reflet des matériaux, et un rapport d'échelle qui s'inscrit dans l'espace architectural.

L'œuvre est une invitation à entrer pour découvrir le musée, à « venir prendre l'art ».

© D. ARQUES

Xavier Veilhan

Né en 1963 à Lyon. Ancien élève de Daniel Buren, à l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, il développe une démarche aux formes multiples (sculpture, peinture, environnement, spectacle, vidéo, photo). Il travaille sur le familier et l'insolite, l'histoire de l'art et la modernité, en repensant les rapports d'espace et d'échelle. Ses œuvres cultivent un intérêt pour les espaces de déambulation. Xavier Veilhan participe cette année à la 57e Biennale de Venise.

MAC VAL
Musée d'art contemporain du Val-de-Marne

OUVERT TOUS LES JOURS (sauf le lundi) de 10 heures à 18 heures, les week-ends et jours fériés de 12 heures à 19 heures.
01 43 91 64 20 et macval.fr

© G. RONDOT

Le chorégraphe Bouziane Bouteldja présente son nouveau spectacle, *Faux semblants*, à Vitry.

SPECTACLE VIVANT

L'APPEL *de la* *Méditerranée*

Les théâtres Jean-Vilar de Vitry et Antoine-Vitez d'Ivry proposent deux rendez-vous avec les cultures méditerranéennes. Des artistes venu.e.s de pays des deux rives de cette mer commune vont mélanger leurs écritures et tendre des passerelles entre les peuples.

© D. ROUVRE

Natacha Atlas, le 6 mai à Vitry.

DR

Le jeune théâtre Majâz.

© V. DELFIM
Hocine Boukella et SidiBemol, à Ivry.

> « Je revendique la promotion d'une identité multiculturelle. »
> **Nathalie Huerta,** directrice du théâtre Jean-Vilar à Vitry.

Moustaki est né à Alexandrie, en Égypte, d'une famille juive grecque de langue italienne. Baptisé Guiseppe par ses parents, il est inscrit à l'état civil égyptien sous le nom de Youssef. À l'école française, il est appelé Joseph, puis Jo, un diminutif qui fit croire, lorsqu'il arriva en France, qu'il s'appelait Georges. Moustaki laissa faire par admiration pour Brassens… L'anecdote sur l'artiste, livrée par l'un de ses amis, le linguiste Louis-Jean Calvet, raconte, mieux que de longues démonstrations, combien la mer Méditerranée est un creuset où se rencontrent et se mélangent de multiples peuples.

Cette *« mare nostrum »*, mer mythique qui imprègne l'histoire des pays qui la bordent, est revenue au premier plan de l'actualité de bien mauvaise façon : c'est la mer des drames contemporains, le cimetière d'une humanité en détresse fuyant la guerre et la misère, un symptôme du chaos politique. Restent l'art et la culture pour maîtriser les soubresauts du moment et inventer un futur commun.

Un partage de cultures

Deux théâtres du Val-de-Marne se consacrent quasi simultanément à cette tâche : Jean-Vilar à Vitry et Antoine-Vitez à Ivry. L'un comme l'autre, depuis longtemps déjà, ont lancé des ponts entre des deux rives de la Méditerranée. *« Depuis la fin des années 1990, le théâtre Jean-Vilar a tissé des relations avec nombre d'artistes et de pays étrangers, dans le domaine de la création théâtrale et chorégraphique »*, rappelle Nathalie Huerta, directrice du lieu. À Ivry, *« un collectif singulier s'est fédéré autour du théâtre*, relate Christophe Adriani, son directeur. *Depuis trois ans, des compagnies théâtrales ou de danse et des universitaires de divers pays se retrouvent dans des moments de réflexion transfrontalière. »* Si les deux lieux développent ces thématiques tout au long de l'année, les Transversales à Vitry et Archipel Méditerranées à Ivry sont des temps forts dans leur saison, un concentré pour dire l'importance que l'un et l'autre accordent au partage des cultures. *« Je revendique la promotion d'une identité multiculturelle*, insiste Nathalie Huerta. *La Méditerranée est un espace commun entre l'Europe, le Maghreb et le Moyen-Orient. Il y a une culture méditerranéenne, avec des différences et beaucoup de choses communes, beaucoup plus qu'on ne le croit. »* De cette *« circulation constante entre les deux rives »* émergent des formes culturelles, que donnent à voir les Transversales et Archipel Méditerranées.

Exemple avec Kheireddine Lardjam, artiste algérien actuellement en résidence à Vitry. Comédien, il est aussi directeur artistique de la compagnie El Ajouad, créée il y a bientôt vingt ans. *« Elle existe juridiquement dans les deux pays*, explique-t-il, *et permet que des artistes d'Algérie et de France se rencontrent. »* Chacun y vient avec les thématiques universelles qui irriguent la création, mais aussi avec sa propre personnalité, *« produit d'une société et d'une école »*. C'est ce métissage qui permet de *« raconter ce qui nous unit et nous particularise »*, note Kheireddine Lardjam.

Exemple encore avec Hocine Boukella qui, lui aussi, vient d'Algérie. Arrivé en France en 1985, il s'est installé à Ivry, *« ravi*, dit-il, *de cette ville ouverte qui développe une formidable capacité à vivre ensemble »*. Avec son groupe Sidi Bémol, il y jouera un conte musical *L'Odyssée de Fulay*, des chants kabyles éclairés par des textes en français. Un conte inventé par Hocine, inspiré de récits et mythes des sociétés bordant la Méditerranée. Une plongée dans nos mémoires.

Les deux programmations font une belle place aux artistes émergents et nous emmènent dans des escapades au Maroc, en Grèce, Syrie, Tunisie ou Égypte. Le plus beau symbole de cette ouverture à l'autre est, sans conteste, porté par le jeune théâtre Majâz dont les interprètes viennent d'Israël, de France, du Liban, d'Espagne, d'Iran ou encore du Maroc. ■ DIDIER BERNEAU

➡ **Archipel Méditerranées, les 20, 21 et 22 avril au théâtre Antoine-Vitez à Ivry. 01 46 70 21 55 et theatredivryantoinevitez.ivry94.fr**

➡ **Les Transversales, du 25 avril au 6 mai au théâtre Jean-Vilar à Vitry. 01 55 53 10 60 et theatrejeanvilar.com**

Du Liban à Champigny

© C. PEILLON
Zad Moultaka en résidence à 2e2m, à Champigny.

Zad Moultaka est un artiste atypique : musicien accompli, compositeur de renommée internationale, il est aussi plasticien et peintre et c'est à ce titre qu'il représentera son pays de naissance, le Liban, à la Biennale de Venise qui s'ouvre le 13 mai prochain.

Actuellement en résidence auprès de l'ensemble 2e2m, à Champigny, il connaît bien la France où il est arrivé une première fois, en 1984, pour des études au conservatoire de Paris. Il y donne régulièrement des concerts. À l'automne 2016, il s'est produit à Vitry, dans le cadre du festival d'Île-de-France, interprétant *Um*, une méditation sonore s'inspirant du *Livre tibétain des morts* et des rituels chantés dans les monastères. Dans nombre de ses compositions, l'artiste marie les caractéristiques de la musique arabe et l'écriture contemporaine occidentale. *« S'ouvrir à l'autre, s'en enrichir, ça tombe sous le sens lorsqu'on est dans une démarche artistique et de création*, souligne-t-il. *Au-delà des notions d'Orient et d'Occident, c'est de la matière humaine qui est en jeu. »* D.B.

© E. KOSSAKOWSKI

Une entrée de Paris vue par le photographe Kossakowski.

PHOTOGRAPHIE

Paris dans le PANNEAU

Dans le cadre du Mois de la photo du Grand Paris, le MAC VAL présente une œuvre emblématique du photographe polonais Eustachy Kossakowski, *6 mètres avant Paris*, réalisée en 1971.

Peu après son arrivée de Pologne, en 1970, Eustachy Kossakowski suit à pied la « frontière » qui sépare Paris de sa proche banlieue et prend en photo les 159 panneaux qui marquent l'entrée de la ville. Ces clichés constituent l'ensemble *6 mètres avant Paris* ; ils sont exposés pour la première fois en 1971, au musée des Arts décoratifs. Dans le cadre du Mois de la photo du Grand Paris - nouvelle appellation du Mois de la photo à Paris, ce qui permet d'ouvrir la manifestation à de nouveaux lieux culturels -, 157 de ces vues, conservées par le musée Nicéphore-Niépce de Chalon-sur-Saône, sont présentées au MAC VAL.

Lorsqu'il s'installe en France, avec sa compagne Anska Ptaszkowska, Eustachy Kossakowski est un photographe confirmé (il a commencé sa carrière professionnelle dans son pays en 1957). Paris, la petite ceinture et les chantiers qui bouleversent la physionomie de la capitale deviennent dès lors ses sources d'inspiration. Les prises de vues de la présente exposition sont toutes élaborées selon une même norme : les panneaux sont photographiés de face, à six mètres de distance, au milieu du cadre. Cette règle élimine toute volonté esthétisante et donne à voir une vue surprenante sur Paris.

L'œuvre emblématique de Kossakowski a aussi une dimension intemporelle. Pour le photographe polonais, Paris est une ville rêvée et fantasmée. Une terre promise ! Comme elle l'est encore aujourd'hui pour des milliers de réfugié.e.s. Mais n'y a-t-il pas une double interprétation de ces panneaux : invitation à entrer pour découvrir la ville, ou barrière immatérielle pour dissuader d'aller plus loin ? Espoir et crainte mêlé.e.s. ■ DIDIER BERNEAU

➡ **JUSQU'AU 28 MAI au MAC VAL à Vitry. 01 43 91 64 20 et macval.fr**

➡ **LE 21 AVRIL, vernissage à 18 h 30**

➡ **LE 23 AVRIL, rencontre avec Anka Ptaszkowska, galeriste et critique d'art polonaise**

© J. LIGNIER

Café Ulysse, présenté dans le cadre de Circuit court.

FESTIVAL

Scènes voisines

✱ **Trois villes, quatre scènes et un festival partagé. C'est la philosophie de Circuit court qui rassemble les théâtres de Rungis, Fresnes, Chevilly-Larue et la Maison du conte. Les quatre structures font cause commune pour présenter six spectacles accompagnés de moments d'échanges entre spectateur.rice.s et artistes. La programmation mêle arts de la rue, cirque, conte, récit, théâtre d'objets. Une belle façon de rapprocher et faire circuler des publics et des histoires sur un même territoire.** D.B.

➡ **DU 5 AU 13 MAI. Informations dans chacun des théâtres partenaires**

© L. DOUTRELIGNE

Présentation de textes de théâtre inédits.

LITTÉRATURE

Lectures publiques

✱ **C'est toujours une aventure exaltante de découvrir des textes pour le théâtre, tout juste écrits et encore jamais joués sur scène. Pour partager ce plaisir, la compagnie Influenscènes a inventé le Printemps des inédits.**

En amont, un comité de lecture, réunissant, à parité, des professionnel.le.s du théâtre et des lecteur.tice.s ordinaires de Fontenay et des environs, choisit les textes. « *Nous en recevons entre 70 et 100*, explique Louise Doutreligne, autrice à Influenscènes, qui orchestre la manifestation. *Après un premier tri, une trentaine de récits sont lus par tous les membres du comité et une demi-douzaine retenus.* » Ce sont ces écrits qui seront interprétés, en version pupitre, par des comédien.ne.s.

L'initiative se prolongera en mai au théâtre de Saint-Maur lors d'un « Bouillon d'auteurs ». D.B.

➡ **LES 22 ET 23 AVRIL à l'espace Gérard-Philipe à Fontenay. 01 71 33 53 35 et fontenayenscenes.fr**

© D. BIJELJAC

L'Abattage rituel de Gorge Mastromas, mis en scène par Maïa Sandoz.

THÉÂTRE

L'HISTOIRE d'un « gros salopard »

Gorge était un bon petit garçon, un adolescent agréable et un jeune homme serviable. Un jour, il change radicalement et se met à tout écraser sur son passage pour assouvir sa soif d'argent et de pouvoir. Il ment, corrompt, trahit pour arriver à ses fins et satisfaire ses seules envies, jusqu'à devenir un monstre d'égoïsme. « *C'est l'histoire assez classique de l'ascension d'un gros salopard* », résume Maïa Sandoz qui signe la mise en scène de *L'Abattage rituel de Gorge Mastromas*, d'après un texte du dramaturge anglais Dennis Kelly.

On suit Gorge de son enfance à sa vieillesse solitaire où son passé le rattrape, on vous laisse aller le découvrir. Les décors se font et se défont sous nos yeux. Avec un humour corrosif, Dennis Kelly pose la question de la place de la morale dans nos vies. Son personnage est le prototype du héros libéral qui, sans scrupule, s'absout de toute éthique. Écrite dans une langue acérée, cette épopée cynique fait fortement écho à la société dite « décomplexée » où, depuis une trentaine d'années, corruption et immoralité deviennent fréquemment des règles de conduite. ■ D.B.

➡ **LE 19 AVRIL au théâtre de Rungis. 01 45 60 79 00 et theatre-rungis.fr**

➡ **DU 24 AVRIL AU 5 MAI au Centre dramatique national à Ivry. 01 43 90 11 11 et theatre-quartiers-ivry.com**

© D. CALIN

Céline Larrigaldie.

THÉÂTRE

Marie-Claude

*** Comment résumer, en un peu plus d'une heure, une vie aussi dense que celle de Marie-Claude Vaillant-Couturier ? Pour raconter l'itinéraire de cette grande figure de la Résistance, députée de la circonscription de Villejuif de 1945 à 1973, Jean-Pierre Thiercelin a choisi le théâtre. L'auteur de *Marie-Claude* fait parler une autre femme, qui porte le même prénom. Seule sur scène, la comédienne Céline Larrigaldie incarne une militante communiste qui s'inscrit dans la lignée de Marie-Claude Vaillant-Couturier. Une vente du muguet le 1er mai, les récits de luttes ou de souvenirs personnels sont autant de prétextes pour revenir sur la présence de cette grande dame dans les combats du XXe siècle. Un spectacle qui parle de notre histoire et met à l'honneur le sens de l'engagement avec beaucoup d'humanité.** D.B.

➡ **LE 5 MAI au théâtre Gérard-Philipe à Bonneuil-sur-Marne. 01 45 13 88 24 et ville-bonneuil.fr**

HUMOUR

Fellag *de retour au Bled*

*** Depuis plus de vingt ans, Fellag enchante le public français avec son humour décapant. Pour boucler un cycle entamé en 1995 avec *Djurdjurassique Bled*, il revient avec un nouveau spectacle, *Bled runner*. Ce one-man-show reprend les meilleurs morceaux de ses précédents spectacles. Plus qu'un best-of, c'est, dit-il, « *un voyage labyrinthique à travers toutes ces œuvres pour en cueillir les sujets les plus signifiants, les plus marquants, pour ensuite les mêler et les réinventer avec le regard d'aujourd'hui* ».**

Ses thèmes de prédilection dominent : la différence, le racisme, le dialogue entre les peuples, le déracinement, l'histoire de la colonisation et de l'Algérie actuelle. Il en parle sans tabou et sans retenue, « *de façon décomplexée* », présente-t-il. Fellag démontre une nouvelle fois que l'humour est un remède contre la bêtise - « *Je me méfie des gens qui n'ont pas le sens du second degré* », prévient-il – et un outil extraordinaire pour sceller les retrouvailles de « deux » publics unis pour rire de tout ce qui fait mal à notre mémoire et à notre présent communs. En ces périodes électorales difficiles, ça fait du bien ! D.B.

➡ **LE 22 AVRIL au Sud-Est théâtre à Villeneuve-Saint-Georges. 01 43 89 54 39 et villeneuve-saint-georges.fr**

© C. VOOTZ

Fellag dans son nouveau spectacle.

AGENDA

THÉÂTRE

DÉJEUNER CHEZ WITTGENSTEIN

© PASCAL GELY

On retrouve dans cette pièce de Thomas Bernhard toutes les obsessions de l'écrivain autrichien : la famille, le génie, l'Autriche… Le verbe, au service de la haine et de l'amour, ne se départit pas d'un humour très noir.
➡ **Le 14 avril au théâtre Roublot à Fontenay. 06 12 32 40 05 et lepilierdesanges.com**

UN DÉMOCRATE

Neveu de Freud, Edward Bernays a su vendre aussi bien des cigarettes que des présidents des États-Unis. Une mise en lumière grinçante des systèmes de manipulation des foules que bien des politicien.ne.s ont empruntés.
➡ **Les 20 et 21 avril au théâtre des 2 Rives à Charenton. 01 46 76 67 00 et charenton.fr/lestheatres**

LOIN DE LINDEN

La Belgique des années 1960 et le conflit de deux femmes, l'une flamande, l'autre francophone. Le narrateur convoque sur scène ses deux grands-mères qui n'ont jamais réussi à se parler.
➡ **Les 20 et 21 avril au Foyer de Cachan. 01 45 47 72 41 et theatredecachan.fr**
➡ **Le 22 avril au centre culturel Aragon-Triolet à Orly. 01 48 90 24 24 et centre-culturel-orly.fr**

BÉRÉNICE

L'amour sacrifié sur l'autel du politique : c'est la tragique histoire de Bérénice, reine de Palestine, et de Titus, empereur de Rome. Les vers magnifiques de Racine sont joués avec une modernité parfaite dans cette mise en scène de Jacques Osinski.
➡ **Le 27 avril au théâtre Romain-Rolland à Villejuif. 01 49 58 17 00 et trr.fr**

MON CŒUR

Pauline Bureau revient chaque année sur les plateaux avec une nouvelle création inspirée de l'actualité. Ici, c'est le procès du Médiator, coupe-faim mortel, qui est au cœur du spectacle.
➡ **Le 28 avril au théâtre André-Malraux à Chevilly-Larue. 01 41 80 69 69 et theatrechevillylarue.fr**

LES FILS DE LA TERRE

Élise Noiraud adapte au théâtre le film documentaire *Les Fils de la terre*, d'Édouard Bergeon. La vie difficile, jusqu'au tragique parfois, des paysan.ne.s d'aujourd'hui dans une agriculture en crise.
➡ **Le 29 avril à la Grange dîmière à Fresnes. 01 49 84 56 91 et grangedimiere.fresnes94.fr**

DANSE

© P. COTTREAU

SALTARE

Saltare, ou « sauter » en italien. Et il s'agit en effet d'un spectacle bondissant, d'une ode à la suspension des danseur.euse.s entre terre et ciel. Le spectacle de la compagnie Mille plateaux associés est suivi d'un film, *Si loin, si proche*, interprété par des Campinois.e.s dansant.e.s.
➡ **Les 21 et 22 avril au centre Olivier-Messiaen à Champigny. 01 45 16 91 07 et champigny94.fr**

MASS B

Béatrice Massin utilise les codes de la danse baroque pour évoquer les exils qui saisissent la planète. La musique de Bach se mêle à celle de Ligeti, la tension est forte, mais l'humanité de ce groupe de réfugié.e.s laisse la place à l'espoir.
➡ **Le 21 avril au Centre des bords de Marne au Perreux. 01 43 24 54 28 et cdbm.org.**
➡ **Le 4 mai au théâtre Paul-Éluard à Choisy. 01 48 90 89 79 et theatrecinemachoisy.fr**

BOXE BOXE

Mourad Merzouki montre ce qui virevolte dans la boxe et ce qui cogne dans la danse. Les musiciens du quatuor Debussy sont sur scène et enveloppent les corps au combat des arabesques de Ravel, Schubert ou Mendelssohn.
➡ **Le 3 mai au théâtre de Saint-Maur. 01 48 89 99 10 et theatresaintmaur.com**

MUSIQUE / CHANSON

MUSIQUE DE CHAMBRE

Tous les ans, le conservatoire d'Ivry organise les Rencontres départementales de musique de chambre avec le soutien de l'ADIAM 94. Après trois jours de formation et d'échange, les stagiaires donnent un aperçu de leur maîtrise musicale.
➡ **Les 15 et 16 avril à l'auditorium Antonin-Artaud d'Ivry. 01 49 60 26 95 et adiam94.org**

LE MÉCANO DE LA GÉNÉRAL

L'Orchestre national d'Île-de-France accompagne le film culte de Buster Keaton par une partition du compositeur Carl Davis. Le plaisir de la musique vivante et du cinéma muet.
➡ **Le 22 avril à la scène Watteau à Nogent. 01 48 72 94 94 et scenewatteau.fr.**
➡ **Le 23 avril au théâtre de Saint-Maur. 01 48 89 99 10 et theatresaintmaur.com**

((OW-AO))#4

Quatrième édition du Festival d'improvisation et de performance organisé par la compagnie Soundtrack de Patricia Dallio, avec une vingtaine d'artistes de tous les champs de l'art.
➡ **Du 27 avril au 2 mai au Générateur à Gentilly. 01 49 86 99 14 et legenerateur.com**

FRANÇOIS DE ROUBAIX

Fred Pallem et son ensemble le Sacre du tympan rendent un hommage au compositeur François de Roubaix, auteur de musiques de films inoubliables dont *La Scoumoune* de José Giovanni, *Boulevard du rhum* de Robert Enrico…
➡ **Le 29 avril à la scène Watteau à Nogent. 01 48 72 94 94 et scenewatteau.fr**

ALIMÉ QUARTET

Né au Cameroun, Alimé Bébégué a reçu une formation musicale éclectique. Influencées par le jazz, les musiques africaines et latines, ses compositions témoignent d'une incroyable diversité culturelle.
➡ **Le 29 avril à la salle Henri-Rouart à La Queue-en-Brie. 06 17 43 69 27 et 06 51 81 88 72.**

MARCEL KHALIFÉ

L'Orchestre national d'Île-de-France embarque à son bord Marcel Khalifé, chanteur, joueur de oud et poète palestinien. Ensemble, ils interprètent Beethoven, Kodàly et les compositions de Khalifé.
➡ **Le 4 mai à la Maison des arts à Créteil. 01 45 13 19 19 et maccreteil.com**

LISA SIMONE

Enfant ballottée dans les bagages d'une star internationale, sa mère Nina, Lisa Simone a reçu en héritage une voix puissante et magique.
➡ **Le 4 mai au théâtre Claude-Debussy à Maisons-Alfort. 01 58 73 43 03 et theatredemaisons-alfort.org**

MEC !

© S. THABOURET

Philippe Torreton redonne vie au verbe incandescent d'Allain Leprest, disparu en 2011. La gouaille de l'acteur met en valeur la beauté et la force des mots du poète-chanteur. Edward Perraud, prolifique musicien de la scène jazz, l'accompagne.
➡ **Le 5 mai à l'espace culturel André-Malraux au Kremlin-Bicêtre. 01 49 60 69 42 et ecam-lekremlinbicetre.com**
➡ **Le 9 juin à la salle Jacques-Brel à Fontenay. 01 71 33 53 35 et fontenayenscenes.fr**

QARAQORUM

Un voyage vers la Mongolie au XIIIe siècle : c'est la matière de ce spectacle écrit par le compositeur François-Bernard Mâche à partir du rapport de mission de Guillaume de Rubrouck au roi Saint-Louis. Le Quatuor Debussy et la compagnie La Grande fugue interprètent avec brio ce périple à travers les âges et les cultures.
➡ **Le 9 mai au théâtre Paul-Éluard à Choisy. 01 48 90 89 79 et theatrecinemachoisy.fr**

EN FAMILLE

DAMIEN BOUVET

© P. CIBILLE

Clown et manipulateur habile d'objets en tout genre, Damien Bouvet enchante les enfants. On peut le voir et le revoir dans deux spectacles très différents : *La vie de Smisse* et *Abrakadubra.*
➡ **Du 26 avril au 10 mai au théâtre Antoine-Vitez à Ivry. 01 46 70 21 55 et theatredivryantoinevitez.ivry94.fr**

SUSPENSIONS

Quatre artistes de cirque, et des plus remarquables, dans une même soirée : Yoann Bourgeois, Marie Fonte, Jean-Baptiste André et Chloé Moglia explorent les limites du corps.
➡ **Le 21 avril au Pôle culturel à Alfortville. 01 58 73 29 18 et pole-culturel.fr**

ET COMMENT VOUS FAITES CHEZ VOUS ?

Ignatus et les frères Makouaya offrent un univers métissé fait de récits

malicieux sur la transmission des savoirs, sur les mille et une façons d'apprendre la musique, en Afrique comme en Europe. Un spectacle gorgé de bonne humeur.
➡ **Le 22 avril à la Grange dîmière à Fresnes. 01 49 84 56 91 et grangedimiere.fresnes94.fr**

MAPUTO MOZAMBIQUE

Jonglage musical, chanson dansée, percussions et improvisation. Une pièce joyeuse et foisonnante du circassien Thomas Guérineau et de six artistes mozambicains.
➡ **Le 27 avril à la salle Jacques-Brel à Fontenay. 01 71 33 53 35 et fontenayenscenes.fr**

EXPOSITIONS

EUROPEAN PUZZLE

Jean-Christophe Béchet parcourt l'Europe depuis trente ans. De Reykjavik à Istanbul, le photographe cherche à saisir l'Europe du foot, celle de la monnaie ou celle des migrations, et construit le puzzle d'une Europe artistique, sociale et stratégique.
➡ **Jusqu'au 23 avril à la Maison de la photographie Robert-Doisneau à Gentilly. 01 55 01 04 86 et maisondoisneau.agglo-valdebievre.fr**

SAINT-MAUR FAIT LE MUR

© SADA

Le musée de Saint-Maur accueille une vingtaine d'artistes, grandes signatures et figures montantes de l'art urbain, qui déclinent leurs activités sous de multiples formes et styles.
➡ **Jusqu'au 21 mai au musée de Saint-Maur. 01 48 86 33 28 et saint-maur.com**

ALAIN FLEISCHER

Écrivain, cinéaste, photographe, Alain Fleischer est un illusionniste des images et des mots, passant d'une discipline à l'autre pour en expérimenter les limites. Trois de ses œuvres composent cette nouvelle exposition : *La Nuit des visages*, *À la recherche de Stella* et *Le Regard des morts*.
➡ **Jusqu'au 7 mai à la galerie municipale Jean-Collet à Vitry. 01 43 91 15 33 et galerie.vitry94.fr**

TOURISME

ÉGLISE DE MAROLLES

L'église Saint-Julien de Brioude de Marolles et son prieuré ont été reconstruits au XIIe siècle sur l'emplacement d'une chapelle carolingienne par une communauté de moines. On peut y admirer le chœur, les chapiteaux et les absidioles récemment restaurés.
➡ **Le 29 avril.**

MOIS DE LA PHOTO

Créé en 1980, le Mois de la photo à Paris devient le Mois de la photo du Grand Paris. Plusieurs lieux emblématiques du Val-de-Marne participent à cet événement organisé en avril. Val-de-Marne Tourisme & Loisirs assure l'inscription à de nombreux ateliers et visites commentées.
➡ **Le programme des visites du Comité départemental du tourisme au 01 55 09 16 20 et reservation.tourisme-valdemarne.com/fr**

CARTE BLANCHE À

STÉPHANIE AIRAUD

RESPONSABLE DES PUBLICS ET DE L'ACTION CULTURELLE, MAC VAL, VITRY-SUR-SEINE

En famille au MAC VAL

Le MAC VAL, musée d'art contemporain du Val-de-Marne, a ouvert ses portes en novembre 2005, après vingt-trois années d'histoire et d'expositions sur le territoire du Val-de-Marne, occasions de rencontres singulières avec la population. Depuis plus de onze ans, les enfants et leurs familles poursuivent cette histoire et viennent (re)découvrir les œuvres de la collection, autrefois nomades, accrochées sur les murs du musée consacré à la découverte de l'art de notre temps. Le prix Môm'Art vient de récompenser cette attention portée par le MAC VAL et ses équipes à tous les publics, et particulièrement aux familles.

L'art contemporain surprend, étonne, questionne, émeut et interpelle. Les enfants se font l'écho de ces expériences, n'ayant souvent pas encore intégré, du moins consciemment, les normes et les jugements qui imposent ce que doit être une œuvre d'art. Ils transmettent spontanément aux plus grands leur désir de comprendre et de s'amuser avec et des œuvres présentées. Leur regard est exigeant et bienveillant. C'est cette propension à jouer naturellement avec les règles et les codes du musée ou de l'art contemporain, à transmettre, à emporter les adultes dans leurs questionnements, qui fait de l'enfant un compagnon idéal de visite.

La famille est pensée comme un petit groupe au sein duquel se tissent de multiples manières d'appréhender le musée, ses œuvres et ses espaces. Nous imaginons des visites en famille, des livrets-jeux (appelés « bon plan ») ou encore des ateliers avec la complicité des artistes, qui prennent en compte cette diversité et la singularité de chacun. Une attention particulière est portée à la capacité de l'enfant et de la famille à s'approprier les œuvres par l'expérimentation directe ou indirecte de l'œuvre. Les Fabriques d'art contemporain invitent les enfants (à partir de 6 ans) à partager le processus de l'artiste avec lui et à concevoir une réalisation collective. Les Ateliers du livre d'artistes sont une occasion de découvrir l'art contemporain par le livre.

Toutes ces actions ne peuvent se passer de l'hospitalité et de la générosité des personnels du musée qui, à toutes occasions, orientent, guident les publics, engagent le dialogue et la conversation avec les petit.e.s visiteur.euse.s volubiles ou plus timides. ■

© THIERRY BORREDON

➡ **MAC VAL**
Musée d'art contemporain du Val-de-Marne
01 43 91 64 20 et macval.fr

© C. PETIT

En école de compétition, les jeunes pratiquent 1h30 de tennis par semaine, hors entraînement physique.

US FONTENAY TENNIS

Toujours plus **HAUT**

L'US Fontenay fait partie des clubs de tennis les plus dynamiques d'Île-de-France. Ce club familial et populaire, axé sur la formation des jeunes, dispose d'une belle reconnaissance dans le milieu.

Stade Le Tiec, Fontenay-sous-Bois. Il est 19 heures. Les coups de raquette résonnent dans le cours couvert n°2. Des jeunes filles enchaînent coups droits et revers avec puissance et précision, sous l'œil attentif de Guillaume Allier, directeur de l'US Fontenay tennis (USF). « *Les filles étaient en Pré-National l'année dernière. Elles sont montées en N4. Avec les garçons de la N2, le club a deux équipes en National. C'est rare* », lâche avec fierté le directeur, qui forme les jeunes en compétition.

Il faut dire que l'USF commence à avoir une petite notoriété dans le milieu du tennis. Le club est réputé comme étant familial et populaire, et son bureau est attentif à maintenir un équilibre entre tennis loisir et compétition. « *L'USF compte près de 800 licenciés, dont 420 jeunes, de 5 à 18 ans. Plus de 400 prennent des cours, dont une quarantaine en école de compétition.* » Gilles Simon, le champion français, a été formé au club il y a une quinzaine d'années.

Le repérage des jeunes champion.ne.s a lieu dès le mini-tennis, à 5-6 ans. « *Chez les petit.e.s, on regarde la motricité, la coordination, puis techniquement s'ils.elles sont adroit.e.s*, explique le directeur. *Ensuite, on rencontre les parent.e.s. C'est un projet familial.* » En école de compétition, les jeunes pratiquent 1h30 de tennis par semaine, hors entraînement physique. Les meilleur.e.s intègrent ensuite le centre d'entraînement, avec trois heures de tennis hebdomadaire. Puis, il y a les projets individualisés, la Ligue de tennis faisant le relai avec l'INSEP[1] et le pôle France… « *Actuellement, nous avons des équipes 15-16 ans qui évoluent en championnat de France*, souligne Guillaume Allier. *En N2, il y a Ronan Joncour, n°62 français, quant aux filles de la N4, elles sont toutes formées au club.* »

Car la force de l'USF, c'est qu'il puise dans son propre vivier, pas ailleurs. « *Notre politique, c'est la formation, faire que nos jeunes aillent toujours plus haut.* »

Mais le tennis au haut niveau, cela nécessite un investissement et une attention soutenu.e.s : séances d'entraînement, infrastructures (8 courts, dont 6 couverts), déplacements sur les compétitions en province… « *Cette semaine, j'ai accompagné en stage national à Poitiers des jeunes de 9 ans, puis des 15-16 ans à Bastia pour le championnat de France* », indique Guillaume Allier. La Ligue de tennis, le CNDS[2] et quelques partenaires apportent des aides. Mais cela ne suffit pas toujours. « *Le dynamisme des bénévoles et des enseignant.e.s font que cela marche*, conclut le directeur, *ainsi que la motivation des jeunes. Il faut être passionné.e, aimer le jeu. Sans envie, on ne peut pas y arriver.* » ■ ANTHONY LARCHET

POUR EN SAVOIR PLUS : usf-tennis.com

(1) Institut national du sport, de l'expertise et de la performance.

(2) Centre national de développement du sport.

© T. BOREDON

OLYMPISME

« Poursuivre nos efforts »

Créteil. WILLIAM LEGUY **est, depuis le 18 mars, le nouveau président du Comité départemental olympique (CDOS) 94. Il nous livre ses premières impressions sur le développement de la pratique sportive en Val-de-Marne.**

Pourriez-vous vous présenter ?
J'ai 69 ans et j'ai découvert le monde sportif dans les années 1960 en pratiquant le ski et les sports de montagne. Ensuite, je me suis investi dans le Sporting club de Choisy-le-Roi. J'y ai créé la section golf. J'ai rejoint le CDOS 94 en 2002 en tant que vice-président du Comité départemental du ski.

Votre avis sur le sport en Val-de-Marne ?
Si tous les départements étaient comme le nôtre, ce serait bien. Il n'y a qu'à voir les résultats des athlètes val-de-marnais.es lors des derniers Jeux olympiques. C'est un territoire qui, avec le Conseil départemental, s'investit beaucoup dans le sport. Dans le même temps, le monde sportif connaît des difficultés avec la baisse des subventions des collectivités territoriales et de l'État. Face à cela, nous allons poursuivre nos efforts de mutualisation de nos moyens afin d'aider l'ensemble des comités départementaux.

Comment envisagez-vous votre mandat ?
Je m'inscris dans la continuité des actions que nous avons développées et qui fonctionnent bien depuis des années. Avec l'équipe du CDOS, nous voulons favoriser l'action des clubs, des comités sportifs et promouvoir la pratique sportive. Nous poursuivrons des initiatives comme la Nuit du sport ou le challenge olympique des familles. Cet événement, que nous organisons tous les ans en partenariat avec le Département dans le cadre des Jeux du Val-de-Marne, permet à de nombreux.ses habitants.es de découvrir un grand nombre d'activités.

Avez-vous d'autres projets ?
J'aimerais aussi soutenir la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap et qu'il n'y ait plus de distinction entre eux.elles et les sportifs.ves dit.e.s normaux.ales. C'est un grand travail à mener car tous les athlètes doivent pouvoir pratiquer ensemble. Le sport est un monde de fairplay et de respect.

PROPOS RECUEILLIS PAR ALAIN JÉGOU

DR

JUDO

Les **Val-de-Marnaises** *au* **TOP**

Le Red Star club Champigny a récupéré le titre de championnes de France par équipe des clubs de 1re division perdu en 2016, le 11 mars, au Palais des sports de Marseille. Avec leur nouvelle recrue et vice-championne olympique Clarisse Agbegnenou, les Campinoises (notre photo) ont renversé, lors d'une finale 100 % val-de-marnaise, les filles du Judo club Maisons-Alfort (3-2). A.L.

EN BREF

LUTTE
◆ **Laetitia Blot, championne de France de judo en -57 kg avec le club de Pontault (77) a décroché, avec l'US Créteil, le titre national chez les -63 kg en lutte féminine. La jeune sportive entend maintenant se qualifier pour les Championnats du monde de lutte organisés à Paris cet été.**

LUTTE (BIS)
◆ **Le CSA Kremlin-Bicêtre Kuimté team organise son traditionnel tournoi de grappling ouvert aux 5-18 ans, filles et garçons, les 13 et 14 mai, à la halle des sports du Kremlin-Bicêtre. Une trentaine de clubs seront présents. Renseignements auprès de Mohamed Ahardane : 06 15 88 39 83.**

ENDURANCE MOTO
◆ **L'écurie val-de-marnaise du GMT94 effectue actuellement les derniers réglages de la Yamaha R1 pour la saison 2017 du Championnat du monde d'endurance moto. Les pilotes David Checa, champion de France 2016 de superbike, Mike Di Meglio et Niccolò Canepa se préparent en vue de la première épreuve, Les 24 heures du Mans, les 15 et 16 avril.**

HANDBALL
◆ **La finale départementale des championnats par équipe des collèges en catégorie minimes garçons (4e et 3e), s'est déroulée à la halle des sports du Kremlin-Bicêtre. Les jeunes handballeurs du collège Albert-Cron (Le Kremlin-Bicêtre) ont remporté le titre de champion départemental en s'imposant en finale (14-12) face à l'équipe de Saint-Exupéry (Vincennes).**

STAND UP PADDLE
◆ **la Coupe de France de stand up paddle, sport qui consiste à ramer debout sur une grande et large planche avec une pagaie, se tiendra les 13 et 14 mai, à Joinville. La compétition est organisée par l'association Le Grand Huit. Plus d'infos : http://leau-vive.legrandhuit.eu.**

TOUT LE SPORT SUR VALDEMARNE.FR
◆ **Si vous souhaitez vous renseigner sur les lieux de pratiques sportives, les actions du Conseil départemental, l'actualité du sport en Val-de-Marne ou bien encore consulter le guide des aides du Département, une seule adresse : valdemarne.fr.**

Les balises aident les promeneur.euse.s à rester sur le bon chemin.

RANDONNÉE PÉDESTRE

Des *sentiers* *bien* BALISÉS

Promeneur.euse.s et randonneur.euse.s peuvent arpenter les 39 itinéraires découverte du patrimoine culturel, naturel et paysager du Val-de-Marne. Sur le terrain, le Comité départemental de la randonnée pédestre veille à l'entretien et au développement de ce maillage de sentiers.

« *On traverse une intersection et rien n'indique aux promeneur.euse.s et randonneur.euse.s qu'il faut continuer tout droit sur le chemin de la Fontaine-de-Villiers* », constatent Charles Maréchal et Daniel Chaumard. Ils sont membres du Comité départemental de la randonnée pédestre (CDRP) du Val-de-Marne et parcourent ce sentier situé sur la commune de Noiseau pour l'entretenir et le baliser. Il fait partie du GR® 14 – GR pour « sentier de grande randonnée » – qui va de Paris aux Ardennes belges. En amont du croisement, ils décident donc de mettre une balise de continuité sur une barrière posée au milieu du chemin. Elle prend la forme d'un autocollant avec deux rectangles : un blanc et un rouge. Ce sont les couleurs que l'on retrouve sur tous les GR®. Charles et Daniel se réfèrent à la charte officielle de balisage et signalisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. *« Il s'agit de la respecter tout en ayant du bon sens sur le terrain »*, précise Charles.

Le Département propose 39 itinéraires qui se déroulent sur 473 km (encadré ci-contre). Il délègue au CDRP 94 l'entretien de ses sentiers de randonnée (balisage, débroussaillage et veille de sécurité). Le Comité mobilise pour cela, au sein de ses 29 associations adhérentes, 39 baliseur.euse.s. Ils.Elles forment neuf groupes qui se répartissent les sentiers à superviser. *« Un.e baliseur.euse peut entretenir en moyenne 15 km par an,* estime Charles. *Une de nos priorités est de créer des vocations. »*

Respect de l'environnement

Le CDRP compte aussi parmi ses membres des « aménageur.euse.s ». Ils.Elles sont à l'initiative de la création de nouveaux itinéraires et étudient la faisabilité des demandes

Le balisage est réalisé en tenant compte de la topographie.

Certains itinéraires sont aussi accessibles aux cyclistes.

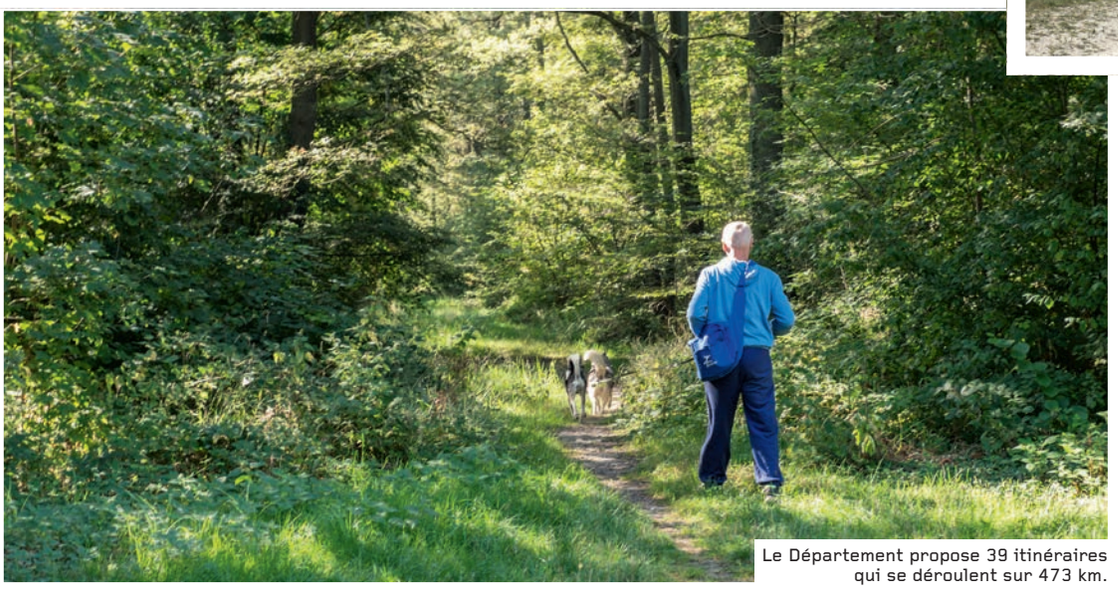

Le Département propose 39 itinéraires qui se déroulent sur 473 km.

« Notre priorité reste la sécurité des randonneur.euse.s. »
Charles Maréchal, CDRP 94.

de nouveaux tracés émanant du Département. *« L'aménageur.euse va sur le terrain avec l'équipe de baliseur.euse.s. Il.Elle regarde par où il est possible de passer, l'environnement, le patrimoine et prête une attention particulière aux conditions de sécurité »*, explique Daniel.
Avant de s'enfoncer dans l'Arc-Boisé par le chemin de la Gueule-Noire, Daniel sort son sécateur pour découper les branches qui débordent sur le trottoir. Il sécurise le passage et rend plus visible une indication. Puis, une vieille trace effacée sur un tronc alerte le baliseur. Il la recouvre d'une peinture couleur écorce, gratte la mousse et lisse légèrement à la scie pour ne pas abîmer l'arbre. *« Le respect de l'environnement est un de nos maîtres mots*, insiste Daniel. *Nous balisons en fonction de la topographie et veillons à ne pas surbaliser. Sur un GR®, nous partons du principe que les randonneur.euse.s sont des habitué.e.s. Nous ne balisons pas si le sentier est intuitif. Chose que nous aurions faite sur un itinéraire de promenade et de randonnée (PR®). »*
Le CDRP a aussi pour mission de répondre aux signalements émis via le réseau Suric@te. Ce site internet, mis en place par le ministère de la Jeunesse et des Sports, permet aux pratiquant.e.s de sports nature de signifier les problèmes rencontrés lors de leurs activités (dépôts sauvages, points dangereux…). *« Notre priorité reste la sécurité*, insiste Charles. *Il ne faut pas mettre les promeneur.euse.s en danger et il ne faut pas qu'ils.elles se perdent. »* Alors, avec le retour du printemps, profitez-en et partez en toute tranquillité sur les chemins de randonnée val-de-marnais !

SABRINA COSTANZO / PHOTOS MICHAEL LUMBROSO

POUR EN SAVOIR PLUS : rando-valdemarne.fr
01 45 95 07 93

UNE COMPÉTENCE DU DÉPARTEMENT

◆ La loi du 22 juillet 1983 de répartition des compétences confie aux conseils départementaux l'élaboration d'un plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). L'objectif est, d'une part, d'inventorier et protéger en concertation avec les communes les chemins les plus intéressants pour les promeneur.euse.s et, d'autre part, de favoriser la découverte des sites remarquables.

◆ En 1996, le Val-de-Marne décide d'élaborer un PDIPR, adopté en 1999. Il concerne alors 41 communes et comprend 22 itinéraires représentant 265 km. Il décide aussi de confier l'entretien des sentiers à des organismes associatifs.

◆ Le Département délègue au CDRP 94 l'élaboration du PDIPR dont les mises à jour sont soumises pour délibération à l'assemblée départementale. La collectivité a, par exemple, demandé au comité de réfléchir à des chemins et jonctions au niveau de la Plaine-des-Bordes pour développer l'intérêt des promeneur.euse.s pour ce lieu.

◆ En 2016, le PDIPR du Val-de-Marne compte 39 itinéraires inscrits sur 473 km. Ils se décomposent en :

- 4 GR® (itinéraires de grande randonnée référencés au niveau national) balisés avec deux rectangles, blanc et rouge.

- 4 GRP® (itinéraires de grande randonnée de pays) balisés avec deux rectangles, jaune et rouge.

- 31 PR® (itinéraires de promenade et randonnée, en général en boucle et possible en famille) balisés en rectangle jaune, dont cinq itinéraires viennent d'être inscrits au PDIPR.

CONSULTER LE PDIPR : geo.valdemarne.fr puis « Cartothèque »

Planche photographique publiée dans *La Guerre documentée*. Les « sans-foyer ». 1914-1918.

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

1914-1918 Les RÉFUGIÉ.E.S du Val-de-Marne

Durant la Première Guerre mondiale, Paris et sa banlieue voient affluer des centaines de milliers de réfugié.e.s fuyant l'avancée de l'armée allemande puis les zones dévastées par les combats. Le Val-de-Marne participe à l'accueil de ces populations qui ont dû tout abandonner.

Depuis la Guerre de Cent Ans, l'actuel Val-de-Marne connaît la réalité des déplacements de population. En 1432, des Vitriot.e.s désertent leur village pour s'installer à Paris. En 1652, des Cristolien.ne.s trouvent refuge dans la capitale, comme tous les habitant.e.s de Bry-sur-Marne et de Nogent-sur-Marne, à l'annonce de l'arrivée des Prussiens en 1870. Avec la guerre de 1914-1918, c'est au tour des Val-de-Marnais.e.s d'accueillir des milliers de personnes, victimes de l'exode.

Dès août 1914, civil.e.s belges et habitant.e.s des zones frontalières du Nord et de l'Est de la France, à la fois effrayé.e.s par les récits des exactions commises par les Allemands et confronté.e.s à la violence de guerre, quittent leurs pays et leurs départements pour trouver refuge à l'intérieur de l'Hexagone. Ces mouvements de population se poursuivent durant toute la guerre avec plus de deux millions de réfugié.e.s en 1918.

Des vies bouleversées

En 1917, Paris et sa banlieue absorbent entre 400 000 et 500 000 réfugié.e.s nationaux.ales et plus de 105 600 exilé.e.s étranger.ère.s. Ainsi, Arcueil reçoit, en décembre 1914, 43 personnes réparties entre 24 familles. En septembre 1916, la cité compte 128 réfugié.e.s issu.e.s de 66 familles françaises et 3 belges. En novembre 1914, le maire de Maisons-Alfort met en avant *« la malheureuse situation des*

Gravure d'après un dessin de Théophile-Alexandre Steinlein (1859-1923). Pour les réfugié.e.s de la Meuse. 1915.

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

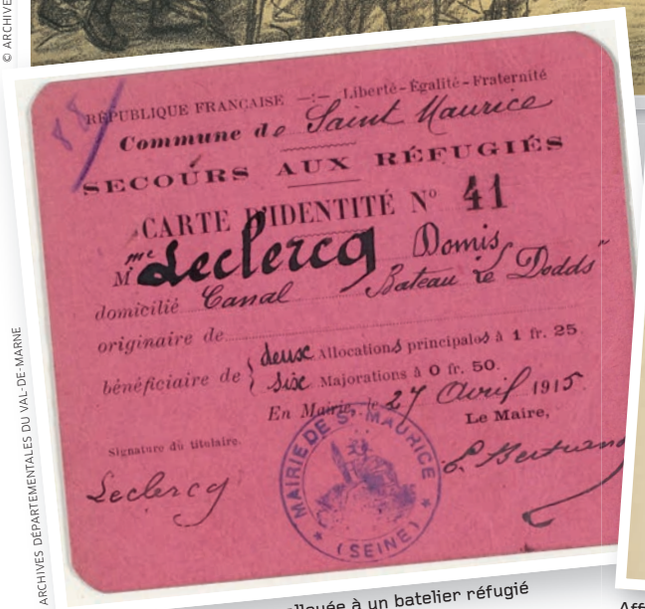

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Égalité - Fraternité
Commune de Saint Maurice
SECOURS AUX RÉFUGIÉS
CARTE D'IDENTITÉ N° 41
Mme Leclercq Domis Bateau le Dodds
domicilié Canal
originaire de
bénéficiaire de deux Allocations principales à 1 fr. 25
six Majorations à 0 fr. 50.
En Mairie, le 27 Avril 1915
Le Maire,
Signature du titulaire.
Leclercq
MAIRIE DE S.T MAURICE (SEINE)

Carte de secours. Somme allouée à un batelier réfugié à Saint-Maurice. 27 avril 1915.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté — Égalité — Fraternité
VILLE DE MAISONS-ALFORT
POUR LES
RÉFUGIÉS BELGES
Le Maire de Maisons-Alfort a l'honneur de porter à la connaissance des habitants que le Conseil Municipal s'est ému de la malheureuse situation des réfugiés belges qui, dépouillés, meurtris et chassés de leur pays en ruines, se trouvent actuellement dans le dénuement le plus complet.
Il a décidé de recevoir dans la Commune vingt familles belges qui seront logées et nourries aux frais de la Commune, et elles ne sont recueillies volontairement par des habitants charitables.
En conséquence, et dans le but d'atténuer les charges communales résultant de l'accomplissement de ces impérieux devoirs de gratitude et d'humanité, autant que pour permettre aux habitants ainsi de manifester pratiquement leurs sympathies à ces nobles victimes du barbarisme allemand, le Maire de Maisons-Alfort adresse un nouvel appel aux habitants et demande instamment à ceux qui pourraient accueillir une de ces familles, le loger et la nourrir, de bien vouloir se faire connaître à la Mairie, sans retard.
Cependant, pour ceux des habitants qui ne disposeraient que d'un logement, ou qui ne pourraient supporter complètement les frais de subsistance de ces réfugiés, la Commune participera à ces dépenses dans les conditions suivantes : Une allocation journalière de 1 fr. 50 sera accordée pour le père chef de famille, 1 fr. par personne supplémentaire à charge, ou enfant au-dessous de 15 ans, et 0 fr. 50 pour ceux au-dessous de cet âge. Ces allocations seront payées hebdomadairement entre les mains des réfugiés bénéficiaires.
En Mairie, le 18 Novembre 1914.
Le Maire
CHAMPION.

Affiche. Assistance des réfugié.e.s belges par la ville de Maisons-Alfort. 18 novembre 1914.

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

réfugié.e.s belges qui, dépouillé.e.s, meurtri.e.s et chassé.e.s de leur pays en ruines, se trouvent actuellement dans le dénuement le plus complet ». Il propose alors d'accueillir une vingtaine de familles au sein de la commune en s'appuyant sur la charité de ses concitoyen.ne.s, notamment les plus *« aisé.e.s ».*

Un esprit de solidarité

Les réfugié.e.s perçoivent une allocation de l'État gérée par les communes. À cette aide financière s'ajoutent des secours accordés par des œuvres charitables. À Saint-Maurice, le bureau de bienfaisance de la paroisse donne de l'argent aux mariniers réfugiés, tandis que le Comité américain pour les régions dévastées de la France propose également un apport financier. À Bonneuil-sur-Marne, le Comité central des réfugié.e.s du département du Nord s'intéresse au sort de ses concitoyen.ne.s. Au Plessis-Trévise, l'Association civile des généalogistes français.e.s met deux propriétés à la disposition de plusieurs familles ardennaises et meusiennes.

Dans un contexte de propagande patriotique et de mobilisation des esprits, les initiatives revêtent parfois des formes festives. Le 20 décembre 1914, enfants des écoles et dames patronnesses de Saint-Maurice se chargent de vendre des insignes au profit des populations belges en promouvant le « petit drapeau belge ». En 1917, Gentilly organise un arbre de Noël.

Après le conflit, l'immense majorité des réfugié.e.s rentrent progressivement chez eux.elles, sachant qu'en avril 1920, l'État recense encore plus de 2 000 communes *« dans lesquelles la vie normale ne peut être reprise ».* Pour faciliter ce retour, des villes val-de-marnaises adoptent une commune dévastée, à l'instar de Saint-Maurice qui parraine l'école de Tugny-et-Pont dans l'Aisne. Une autre histoire de solidarité commence… ■ ÉLISE LEWARTOWSKI

TÉMOIGNAGE

« UNE TRADITION D'ACCUEIL »

BRUNO MOREL
Directeur général d'Emmaüs Solidarité

Parmi les valeurs d'Emmaüs Solidarité, il y a l'accueil des plus faibles. Comment la traduisez-vous en actes ?
Notre organisation pratique l'accueil inconditionnel. Toute personne à la rue, quel que soit son parcours, quelle que soit son histoire, a droit à une réponse digne. Les situations de précarité ne s'opposent pas, celle des migrant.e.s qui se retrouvaient dans des campements dans les rues parisiennes était insupportable. Il fallait impérativement trouver une solution.

C'est dans cette optique qu'a été créé le centre pour migrant.e.s d'Ivry-sur-Seine…
Ivry est la deuxième étape du dispositif, la première étant le centre de premier accueil des migrant.e.s de la porte de La Chapelle, en fonction depuis le 10 novembre.
Le centre d'Ivry a ouvert le 19 janvier, 91 places ont été créées à cette date. Nous sommes passés à 200 places le 20 février, puis 350 à la mi-mars.
Il y a eu un très bel accueil à Ivry où le maire a fait de nombreuses réunions d'information. De son côté, Emmaüs Solidarité a fait appel au bénévolat ; 180 volontaires aident l'équipe de salarié.e.s sur des missions de traduction, d'animation culturelle et sportive, pour que tout se passe bien. Et toute personne qui souhaite nous aider peut le faire en donnant des vêtements, des produits d'hygiène, des jouets ou des fournitures scolaires pour les enfants.

Que répondez-vous aux discours, hélas fréquents, de rejet de l'autre ?
J'aimerais que l'on parle d'abord de ce qui va bien. Paris a connu des arrivées migratoires importantes. Il y a eu de nombreux camps, des évacuations, 23 000 propositions d'hébergement, cela représente 80 sites dédiés sur lesquels il n'y a pas eu de problème. Beaucoup de personnes sont prêtes à tendre la main aux migrant.e.s. Nous ne sommes pas envahis. C'est la dignité de notre pays, cinquième puissance économique mondiale, d'accueillir les migrant.e.s. Ce que nous avons été capables de faire sans problème dans d'autres périodes de notre histoire, nous devons pouvoir le faire sans problème aujourd'hui. La France a une tradition d'accueil, respectons-la !

PROPOS RECUEILLIS PAR DIDIER BERNEAU

PLUS D'INFORMATION : emmaus-solidarite.org

Guébriant & Jean Franco

Villages vacances

★★★

Cet été, destination la montagne !

Conseil départemental du Val-de-Marne – Direction de la communication/studio graphique – Photos : Janjak Santeku – Février 2017

Randonnées, vélo, canyoning, excursions…

Chaque année, le Conseil départemental, avec les Villages vacances **Guébriant** (Haute-Savoie) et **Jean Franco** (Savoie), permet à plus de 10000 Val-de-Marnais de bénéficier de séjours attractifs, à des tarifs adaptés à chaque budget (établis en fonction du quotient familial).

3994 Coût d'un appel local

villages-vacances.valdemarne.fr

VAL de MARNE
Le département